



L'Afeas en 2001-2002

*ses orientations
ses activités
ses positions*

- PROPOSITIONS ADOPTÉES
- RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE
- RAPPORT DES ACTIVITÉS

5999, rue de Marseille
Montréal (Québec)
H1N 1K6
Tél: 514-251-1636
Fax: 514-251-9023
Courriel : info@afeas.qc.ca

Novembre 2002

Rédaction

Propositions adoptées
Marie-Paule Godin

Rapport de la présidente
Johanne Fecteau

Rapport des activités
Lise Girard

Sommaire

Introduction	4
---------------------------	----------

Propositions adoptées au congrès d'août 2002

• Médecins à domicile et banque de médecins de famille	5
• Clonage humain	7
• Centres de la petite enfance	9
• Versement de la prestation fiscale pour enfants	12
• Taxe d'achat sur les volumes et le matériel scolaire	13
• Perception des pensions alimentaires	14
• Sécurité du revenu	15
• Supplément de revenu garanti	17
• Formation à la vie municipale	19
• Activité physique dès le primaire	21
• Comportements non respectueux dans les médias	23
• Appui aux femmes autochtones	24
• Régie interne de l'Afeas:	
- rôle de la secrétaire et de la trésorière à l'Afeas locale	25
- éthique de la recherche sur les cellules souches (remise à l'étude)	26

Rapport de la présidente	27
---------------------------------------	-----------

Rapport des activités	31
------------------------------------	-----------

Introduction

En août 2002, plus de cinq cents femmes participaient au 36^e congrès annuel de l'Afeas à St-Hyacinthe. Dans le cadre de cet événement, les déléguées adoptaient des propositions touchant, entre autres, le clonage humain, les médecins de famille, les centres de la petite enfance, la sécurité du revenu, l'activité physique en milieu scolaire, etc. Toutes ces propositions, regroupées dans la première section du présent document, constituent la position officielle de l'Afeas sur ces différentes questions. Les membres de l'Afeas passent maintenant à l'action pour en réclamer la mise en application. Elles souhaitent vivement que les autorités interpellées par ces demandes en reconnaissent le bien-fondé et prennent les décisions nécessaires pour corriger les lacunes identifiées.

Lors du même congrès, les déléguées adoptaient le rapport de la présidente et celui des activités de l'Afeas pour l'année 2001-2002. Ces deux rapports font partie des deux autres sections du présent document. On y retrouve le cheminement des grands dossiers de l'Afeas: le travail invisible des femmes, le virage ambulatoire (aidantes), l'entrepreneuriat au féminin et la violence (Opération Tendre la main Afeas-Lilly).

Présentement, près de 17 000 Québécoises font partie de l'Afeas, un organisme qui, depuis 1966, travaille à l'amélioration des conditions de vie des femmes et à la défense de leurs droits. Ces Québécoises adhèrent à 400 Afeas locales regroupées en 12 régions rattachées à une organisation nationale. Elles participent activement à la vie de leur communauté, contribuent aux changements sociaux et revendiquent la mise en place de mesures susceptibles de favoriser des rapports plus égalitaires entre les hommes et les femmes et d'éliminer toute forme de discrimination.

Médecins à domicile - banque de médecins de famille

Le virage ambulatoire est devenu une réalité qu'on ne peut ignorer et qui suscite des besoins nouveaux. Ainsi, la réduction systématique de la durée du séjour hospitalier, l'augmentation des chirurgies d'un jour, la généralisation des services ambulatoires et le vieillissement de la population contribuent à l'accroissement de la demande de soins à domicile, y compris la visite du médecin.

Il est bien révolu le temps où l'hôpital était là pour accueillir et héberger les malades tout le temps voulu. Cette situation nouvelle entraîne souvent de nombreux déplacements pour le suivi et l'accès à son médecin. Plusieurs personnes ne peuvent se transporter facilement; il est faux de croire qu'il y a toujours, dans l'environnement immédiat d'une personne malade ou âgée, des personnes disponibles pouvant la véhiculer.

Pour soutenir le maintien à domicile des convalescentes et convalescents ainsi que des personnes âgées et pour tout autre besoin urgent. Dans le contexte social actuel, il devient important de développer un service de médecins à domicile.

Accessibilité à un médecin de famille

Le coût des soins de santé augmentent sans cesse. Les budgets n'étant pas illimités, il faut donc faire des choix. Parmi les choix à faire, la prévention se révèle un excellent moyen pour éviter l'augmentation du coût des soins de santé. Par exemple, l'examen annuel de santé permet de constater chez la personne les signes avant-coureurs qui demandent d'agir pour éviter la maladie. Suite à un examen de santé la personne a l'occasion de prendre en charge sa santé en étant avisée, s'il y a lieu, des précautions à prendre ou des corrections à apporter dans son style de vie.

Présentement, la grande difficulté se retrouve dans la pénurie de médecins de famille. Beaucoup de citoyennes et citoyens ne peuvent bénéficier des services d'un médecin de famille. Pour une personne nouvellement arrivée dans un milieu, cela devient difficile, sinon impossible, d'en trouver un.

L'impact négatif de cette situation sur la qualité et le coût des soins de santé est important. L'accessibilité à un médecin de famille pour celles et ceux qui en ont besoin améliorerait grandement les services de notre système de Santé.

Propositions adoptées

Les membres de l'Afeas demandent au ministre de la Santé et des Services sociaux :

- de voir à ce que l'institution la plus appropriée du réseau de la Santé développe le service de médecins à domicile.

Les membres de l'Afeas demandent aux Régies régionales de la Santé et des Services sociaux :

- de mettre en place des mesures favorisant la venue de médecins de famille et de constituer une banque de médecins de famille accessible à ceux et celles qui en ont besoin.

Le clonage humain

Pour obtenir un clone humain, les scientifiques utilisent la fusion d'un ovule dont on a retiré le noyau et du matériel génétique prélevé sur la personne à reproduire. L'ovule ainsi fécondé est implanté dans l'utérus d'une mère porteuse, 7 à 8 jours après la fusion, et devient un embryon cloné, copie physique conforme de la personne.

Cet acte médical entraîne la modification génétique des lignées germinales de la race humaine en excluant le matériel génétique de la donneuse (ovule), de la porteuse et d'un père biologique (spermatozoïde).

La réussite d'une telle procédure n'est pas démontrée hors de tout doute car on ne peut vérifier la cellule somatique de la personne à cloner.

Moralité du clonage humain

Il s'agit ici d'un enjeu profondément moral aux conséquences très graves. Cloner des êtres humains dans le but d'obtenir des copies identiques de personnes souhaitant une survie personnelle ou celle d'un être cher est illégitime, inacceptable, immoral et peut aboutir à donner l'illusion de l'immortalité. On peut obtenir une copie corporelle mais non pas un esprit, la personnalité restant toujours individuelle. La personne clonée est seulement une copie biologique et elle risque de développer de profondes souffrances psychologiques.

Race pure

Un clone reproductif est issu de la cellule de la personne qui désire survivre à elle-même et ne reçoit le matériel génétique que d'une seule personne créant ainsi un être sans père et sans l'héritage biologique de la mère porteuse. Il y a un réel danger que la vie ne soit plus perçue comme un don d'amour mais tout simplement comme un produit industriel tout juste un peu plus important qu'un autre, glissant facilement vers l'eugénisme et la propagation pour une race pure.

Dérives de la science

La finalité de cet acte médical perd toute sa légitimité première par le fait qu'il est posé pour obtenir un bien personnel, guidé par l'égoïsme ou l'orgueil de la personne donneuse, par la perspective d'une logique de productivité industrielle pharmaceutique perfectionnant des expérimentations de production de modèles nouveaux et par une exploitation radicale de la femme réduite à ses fonctions purement biologiques: prêt d'ovules et d'utérus. Les scientifiques auront beau sourire, la société doit se protéger contre les dérives de la science. Il y a 10 ans, personne ne croyait au clonage. En juillet 1996, la brebis Dolly est née.

Positions de l'Afeas

En 1988, les membres de l'Afeas demandaient, dans la pratique de la fécondation in vitro et in vivo:

- que la loi ne tolère en aucun cas que des embryons humains soient traités comme des objets d'expérimentation
- d'imposer un moratoire sur les nouvelles technologies de reproduction pour la protection de l'humanité afin d'éviter les abus tant en laboratoire qu'en pratique.

Proposition adoptée

Aujourd'hui, les membres de l'Afeas demandent au ministre de la Santé du Canada et au ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec:

- de légiférer pour interdire le clonage humain reproductif.

Références:

- «*Et si on se clonait* », La Presse, Cahier B, 16 mai 2001
- «*Bébés sur mesure*», La Presse, 17 mars 2002
- «*Science digne de l'être humain*», Revue Columbia, Mai 2001, Page 7

Centre de la petite enfance

Un Centre de la petite enfance (CPE) offre des services de garde éducatifs en installation (garderie) et coordonne de tels services en milieu familial. Le programme s'applique à tous les enfants, de la naissance jusqu'à la maternelle.

Listes d'attente en garderie

«Quatre ans après la création du programme de garderies à 5\$, plus de 40% des enfants n'y ont toujours pas accès. Ainsi, 85 000 enfants se retrouvent sur des listes d'attente»⁽¹⁾. Même si le ministère de la Famille et de l'Enfance a devancé de deux ans son échéancier pour l'ouverture de places dans les CPE, il faudra patienter jusqu'en 2006 pour compléter le réseau des services de garde à 5\$ et pour vider les listes d'attente. Pour le moment le programme n'est pas du tout universel.

Attribution de places de garde subventionnées

Les services de garde en milieu familial sont entièrement libres de respecter ou non leur liste d'attente. Selon l'attaché de presse de la ministre de la Famille et de l'Enfance, Patrick Gilbert, les règles sont claires : «*Les responsables de services de garde en milieu familial sont des travailleuses autonomes. Tout comme elles le faisaient avant la politique familiale de 1997, elles sont libres de décider qui elles vont garder dans leur maison. Ce que leur affiliation à un CPE a changé, c'est de s'assurer que ces services répondent à certaines normes de santé et de sécurité*»⁽²⁾. Pour les parents non avertis cela s'apparente à une profonde injustice.

Récemment, en février 2002, le Commissaire du travail, Jacques Vignola, rendait une décision capitale. Selon lui, parce que les CPE exercent un contrôle serré sur le travail des responsables de services de garde en milieu familial, elles ne sont pas des travailleuses autonomes, mais des salariées des Centres de la petite enfance. D'autres causes sont actuellement devant le Commissaire du travail. Quel en sera l'impact futur ?

Pour ce qui est des CPE, souligne Patrick Gilbert, «*ils sont tenus d'avoir une politique d'admission et de la respecter. Ce qui ne les empêche pas de pouvoir accorder la priorité aux frères et sœurs des enfants déjà inscrits, aux enfants du personnel, à ceux d'une entreprise en particulier, à des enfants handicapés ou à toute autre clientèle... en autant qu'ils respectent ce qu'ils annoncent. Dans le cas contraire, les parents sont en droit de se plaindre au conseil d'administration, et, le cas échéant, au ministère*»⁽²⁾.

Le rapport d'enquête sur les besoins des familles en matière de services de garde montre qu'environ 29 000 enfants, dont 40% occupent des places à 5\$, se font garder à temps plein pour d'autres raisons que le travail ou les études de leurs parents. Souvent c'est pour leur permettre de socialiser. Le quart d'entre eux sont placés en garderie simplement pour permettre à leurs parents de faire des loisirs ou du sport.

D'autre part, des parents sont si désespérés qu'ils inscrivent leurs enfants partout ou ils peuvent en croisant les doigts pour qu'une place se libère.

«Vingt pour cent des parents qui cherchent une place subventionnée ont inscrit leurs enfants sur quatre à neuf listes d'attente, 11% sur 10 listes et plus»⁽¹⁾.

Crédits d'impôt

«Parce que les places à 5\$ ne sont pas accessibles à tous les parents, près de 15% des familles qui font régulièrement garder leurs enfants paient entre 5\$ et 15\$ par jour, 17,7% paient entre 15\$ et 25\$ et 3,3% paient plus de 25\$»⁽¹⁾. Ce sont des écarts importants cependant atténués par les crédits d'impôt accordés pour les frais de garde. Une famille dont le revenu annuel est de 25 000\$ et qui paie des frais de garde de 20\$ par jour pour un enfant assume en bout de ligne les mêmes coûts qu'une famille qui bénéficie d'une place subventionnée. Par contre, pour une famille dont le revenu est de 45,000\$, l'écart est de 940\$.

La difficulté avec les crédits d'impôt, c'est qu'ils sont versés un an plus tard. Les parents qui ne roulent pas sur l'or manquent de liquidité. *«Les déductions, c'est beau pour ceux qui ont un emploi stable, mais que fait-on des travailleurs à contrat, des étudiants et de ceux qui n'ont pas un travail à l'année?»⁽¹⁾* se demande Me Lavoie.

Garderies privées

Il ne manque pas seulement des places à 5\$, il manque de places, tout simplement. Afin de permettre une véritable accessibilité aux services de garderie, le gouvernement québécois devrait permettre aux garderies privées d'ouvrir des places à 22\$ par jour, lesquelles pourraient être intégrées dans le réseau subventionné lorsque le gouvernement en aura les moyens.

Politique d'admission des CPE

Une révision de la politique d'admission serait nécessaire pour permettre aux familles à moindre revenu (25 000\$) d'être prioritaires.

Le fait de libérer les places prises actuellement par les enfants des personnes qui ne sont ni sur le marché du travail, ni étudiantes donnerait la chance aux travailleuses et travailleurs à temps plein mais à faible revenu et aux travailleuses et travailleurs atypiques d'obtenir plus facilement des places en garderie subventionnée.

Composition du conseil d'administration

Travailler avec le milieu est important mais, actuellement, les conseils d'administration des CPE sont composés majoritairement de parents ayant accès aux services. Pour connaître les besoins des autres parents il serait important de faire de la place à une ou deux personnes neutres afin d'éviter les abus et de permettre l'arrivée de nouveaux bénéficiaires.

Propositions adoptées

Afin de pallier à la pénurie de places en garderie, les membres de l'Afeas demandent à la ministre de la Famille et de l'Enfance:

- de permettre aux garderies privées d'ouvrir des places non subventionnées à 22\$ par jour pour les parents qui désirent utiliser les crédits d'impôt pour les services de garde en garderie privée et ce, dans les plus brefs délais;
- que les critères de recevabilité établis par la politique d'admission dans les CPE donnent la priorité aux familles à faibles revenus et à celles qui ont des besoins plus urgents.
- que la politique d'admission des CPE soit administrée par des parents qui bénéficient des services des CPE, mais aussi qu'il y ait place, au sein du conseil d'administration, pour une ou deux personnes neutres.

Références :

- (1) Le Soleil, 18 novembre 2001 – Page A 10, « *Quand la garderie devient une loterie* », Valérie Lesage.
- (2) Le Soleil, 22 novembre 2001 – Page A 8, « *L'illusion des listes d'attente* », Claudette Samson.
- (2) La Presse, 18 février 2002, « *Maux de tête* », Katia Gagnon.

Versement de la prestation fiscale pour enfants

Le chèque d'aide sociale, l'allocation familiale provinciale et la prestation fiscale pour enfants sont le revenu familial de plusieurs familles défavorisées. Ces chèques arrivent à vingt (20) jours d'intervalle, soit le premier et le vingt de chaque mois.

Avec un faible revenu, il est souvent difficile de respecter un budget et de planifier pour trois semaines. Plusieurs familles ont recours au crédit vers le quinze du mois en attendant l'arrivée de la prestation fiscale pour enfants, ce qui entraîne des frais et augmente leurs difficultés financières.

Changement de date

En décembre, c'est le quinze du mois que le gouvernement fédéral effectue le versement de la prestation fiscale pour enfants. Il veut ainsi favoriser un meilleur équilibre financier du budget familial pour la période des Fêtes. Il est donc convaincu que le versement, cinq jours plus tôt, rend service aux familles concernées.

L'appauvrissement que vivent plusieurs familles en attendant la prestation fiscale pour enfants, pourrait être corrigé facilement, et ce sans aucun coût, simplement en changeant la date du versement de la prestation fiscale pour le quinze de chaque mois. Ainsi, les rentrées d'argent s'effectueraient aux quinze jours. À cette fréquence, un budget est plus facile à gérer.

Proposition adoptée

C'est pourquoi, les membres de l'Afeas demandent au ministre fédéral du Revenu :

- que le versement de la prestation fiscale pour enfants s'effectue dorénavant en date du quinze (15) de chaque mois.

Taxe sur les volumes et le matériel scolaire

Au début de chaque année scolaire, une liste d'achat de matériel scolaire et de volumes obligatoires est remise à chaque élève des niveaux primaire et secondaire. Si l'on tient compte de ces frais scolaires obligatoires qui s'ajoutent à l'achat de vêtements et de chaussures, le mois de septembre devient très onéreux pour plusieurs familles et leur précarité financière s'accroît.

Effets de la pauvreté

L'accroissement de la pauvreté crée des inégalités, de l'exclusion, de la précarité. Dans le domaine de l'éducation, ces effets génèrent retards dans l'apprentissage, marginalisation, décrochage, analphabétisme (un Québécois sur dix serait analphabète fonctionnel). Et l'ensemble se répercute dans les possibilités d'emploi, réduisant d'autant le potentiel d'autonomie des personnes et le développement de leurs capacités de contribuer à la société.

Proposition adoptée

Afin de réduire les coûts inhérents à la rentrée scolaire, les membres de l'Afeas demandent aux ministres des Finances du Canada et du Québec:

- d'abolir les taxes sur l'achat des volumes et de tout matériel exigés par une institution scolaire aux niveaux primaire et secondaire.

Perception des pensions alimentaires

La perception à la source des pensions alimentaires est un point acquis pour la majorité des femmes. Toutefois, un groupe de femmes divorcées semblent avoir été oubliées et sont encore à souffrir d'injustice à leur égard. Ce sont les femmes d'ex-conjoints, travailleurs autonomes, qui n'ont pas accès à la perception à la source. Ces femmes ne disposent donc d'aucun renseignement sur les revenus véritables de l'ex-conjoint. Dans ces cas, la loi stipule que le ministère du Revenu percevra la pension alimentaire au moyen d'un ordre de paiement. Il n'est pas possible de choisir entre la *retenue à la source* ou l'*ordre de paiement*.

Pourtant, la perception à la source est possible, puisque le gouvernement perçoit déjà à la source, pour les travailleuses et travailleurs autonomes, des acomptes provisionnels basés sur le rapport d'impôt. Il est important que toutes les femmes ayant droit à une pension alimentaire puissent avoir accès aux mêmes mesures pour percevoir leur pension.

Insécurité financière

Depuis le premier décembre 1995, tous les nouveaux jugements accordant une pension alimentaire soient enregistrés par le greffier du tribunal et, par la suite, transmis au ministère du Revenu. Toutefois, certains débiteurs alimentaires non salariés se soustraient à la loi et ne font pas ou peu de paiement de pension alimentaire.

Le débiteur qui n'assume pas ses responsabilités en laissant, par exemple, un emploi pour ne pas payer une pension alimentaire mérite des sanctions dissuasives afin de le responsabiliser vis-à-vis ses obligations parentales et sociales. C'est le temps d'agir pour diminuer le nombre de femmes qui craignent de voir arriver le premier du mois sans revenu suffisant pour nourrir les enfants, payer le loyer, et qui vivent dans un climat d'insécurité financière intolérable.

Proposition adoptée

Les membres de l'Aféas demandent au ministre du Revenu du Québec:

- le droit de perception de pensions alimentaires à la source auprès des travailleuses et travailleurs autonomes.
- des sanctions exemplaires aux «non-payeurs» de pensions alimentaires.

Sécurité du revenu

En 1969, le Québec reconnaissait à tout individu sans revenu, quelle que soit la cause de son besoin, le droit à l'aide sociale.

En 1989, une réforme de l'aide sociale remettait en question ce droit à l'aide sociale pour les personnes aptes au travail. La prestation de base n'est plus garantie. Elle peut être réduite pour partage d'un logement, remboursement d'une dette à Hydro-Québec ou à la sécurité du revenu, abandon d'une mesure d'insertion ou d'un emploi, possession d'un bien dont l'évaluation est supérieure à la valeur permise.

En 1998, une nouvelle réforme ne rétablissait pas le droit à une aide de dernier recours. Cette réforme maintenait les modifications de la réforme de 1989 et ajoutait de nouveaux motifs qui permettaient de réduire la prestation de base, notamment, le remboursement d'un loyer non payé à un propriétaire ou le remboursement d'une créance alimentaire lorsqu'une personne est bénéficiaire d'une mesure d'Emploi-Québec.

Contexte d'insécurité

Une grande majorité de femmes monoparentales vivent dans un contexte d'insécurité financière. Elles vivent avec la crainte de ne pouvoir faire face aux dépenses courantes: logement, nourriture, vêtements...

Cette insécurité est source de nervosité, d'angoisse, voire de dépression. De plus, ce climat d'insécurité augmente les risques que des femmes soient victimes d'abus de pouvoir de la part de personnes en autorité.

Actuellement, lorsque les femmes doivent recourir à l'aide de dernier recours, elles vivent avec la crainte de voir leur prestation réduite dans les cas où elles:

- reçoivent une pension alimentaire
- partagent leur logement
- bénéficient d'un revenu de travail insuffisant et instable
- reçoivent une aide régulière de la famille ou autre personne.

Lutte contre la pauvreté

Un projet de loi pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale doit être déposé à l'Assemblée nationale pour adoption à l'automne 2002. Cette loi forcerait le gouvernement, entre autres choses, à préciser et à respecter des niveaux de faibles revenus en dessous desquels l'aide financière sera garantie pour les personnes les plus démunies. Le gouvernement proposerait une formule pour définir le «niveau de faible revenu» au dessous duquel il serait forcé de fournir de l'aide ⁽¹⁾.

Toute personne a droit à des conditions de vie décente et l'Afeas insiste sur l'importance d'établir à l'aide sociale un barème plancher couvrant les besoins essentiels en dessous duquel aucune ponction, coupure, saisie ou pénalité ne puisse être faite.

Le principe de barème plancher correspond à des droits fondamentaux reconnus par la Charte québécoise des droits et libertés. L'article 45 se lit comme suit: «*toute personne dans le besoin a droit, pour elle et sa famille, à des mesures d'assistance financière et à des mesures sociales, prévues par la loi, susceptibles de lui assurer un niveau de vie décent*»⁽²⁾.

Proposition adoptée

Les membres de l'Afeas demandent à la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale:

- d'établir à l'aide sociale un barème plancher, selon les régions, couvrant les besoins essentiels en dessous duquel aucune ponction, coupure, saisie ou pénalité ne puisse être faite.

Références:

- (1) «*Québec dépose un projet de loi antipauvreté*», Denis Lessard, La Presse, 10 juin 2002
- (2) «*Cahier de sensibilisation et d'éducation aux revendications québécoises*», Marche mondiale des femmes, 2000.

Supplément de revenu garanti

Le supplément de revenu garanti (SRG) est un des trois volets du Programme de la sécurité de la vieillesse. Il assure un revenu additionnel aux personnes âgées de 65 ans et plus, à faible revenu et vivant au Canada. Pour y avoir droit, une personne doit recevoir la pension de la sécurité de la vieillesse, ne pas avoir de revenu ou toucher un faible revenu, et en faire la demande chaque année. Les taux de paiement sont basés sur le revenu annuel ou sur le total du revenu annuel des deux conjoints.

Non-versement du supplément de revenu garanti

Ignorant l'existence de cette mesure, de même que les critères d'admissibilité, environ 300 000 personnes âgées de 65 ans et plus, sans revenu ou à faible revenu, ne reçoivent pas le supplément auquel elles ont droit ⁽¹⁾.

Cette méconnaissance peut être attribuée au fait que la diffusion des formulaires d'inscription est restreinte. De plus, pour certaines personnes, il peut s'avérer complexe de remplir le formulaire chaque année. Ces difficultés, et d'autres liées à leur état de santé, peuvent les amener à ne pas faire de demande de SRG bien qu'elles y aient droit.

Le gouvernement fédéral est au courant depuis 1993 du fait que plusieurs personnes âgées ne bénéficient pas du SRG, ce qui lui a permis d'économiser environ 3,2 milliards de dollars au cours des huit dernières années ^{(2) (3)}.

Effets sur la pauvreté

Plusieurs personnes âgées sont pauvres, donc éligibles au supplément de revenu garanti qui, d'ailleurs, a été institué pour améliorer leurs conditions de vie. Cette mesure devient sans effet, si on ignore son existence ou qu'en faire la demande chaque année s'avère un obstacle pour en bénéficier.

Depuis quelques mois, par différentes approches, on tente d'informer les personnes susceptibles d'y avoir recours. Toutefois, plusieurs ne seront pas rejointes, particulièrement les plus vulnérables. Verser automatiquement le SRG aux personnes âgées y ayant droit serait une mesure leur assurant l'équité.

Proposition adoptée

Les membres de l'Afeas demandent à la ministre du Développement et des Ressources humaines du Canada :

- que les personnes âgées ayant droit au supplément de revenu garanti, le reçoivent automatiquement.

Références :

- (1) Katia Gagnon, La Presse, 7 décembre 2001
- (2) Joël Denis Bellavance, La Presse, 13 février 2002/10/15
- (3) Isabelle Rodrigue, La Presse, 27 février 2002

Formation à la vie municipale

La proportion des femmes élues conseillères municipales plafonne sous la barre des 25% (très précisément à 23.1% en 2000) et à peine plus de 10% des postes de maires sont occupés par des femmes. La progression des élues féminines n'est que de 0.5% par année depuis 1990.

La contribution de plus en plus marquée du monde municipal au développement local et régional rend nécessaire une participation pleine et entière des femmes à cette sphère de la vie politique.

Difficultés rencontrées

Au premier rang des difficultés relevées se retrouve le manque de crédibilité lié au fait d'être une femme. «*Les administratrices perçoivent que leurs collègues masculins jugent leur manière d'analyser les problèmes comme étant plus émotive que rationnelle*», écrit Mme Danielle Maisonneuve, directrice de la chaire de relations publiques de l'UQAM.

Entre autres difficultés, les administratrices mentionnent le manque de confiance en soi, un horaire chargé, les frais indirects liés à la participation.

Le véritable pouvoir est dans le réseautage et le lobbying. Toutes des choses que les femmes n'ont pas apprises.

Préparation adéquate

Mme Diane Barbeau, députée de Vanier, commente la situation des femmes en expliquant qu'elles se font davantage la main avant d'accéder aux échelons supérieurs. Les femmes ont le réflexe d'apprendre et de progresser lentement, tandis que les hommes se voient souvent dans des postes de décision et, même s'ils n'ont pas d'expérience, ils réussissent souvent à les avoir.

Il est reconnu qu'en général, pour remplir une fonction, les femmes accordent beaucoup d'importance à une préparation adéquate. C'est pourquoi il est si important de les outiller afin de leur donner la confiance et l'assurance pour se lancer en politique municipale.

La mise en place d'un programme de formation à la politique municipale, accessible à toutes les femmes intéressées et répondant aux besoins spécifiques des femmes, serait un atout important pour pallier à la faible présence des femmes dans la vie municipale.

Cette formation serait complémentaire à l'information véhiculée dans le guide «*Pourquoi pas vous?*». Ce guide renseigne sur la procédure à suivre pour poser sa candidature, l'organisation d'une campagne électorale, les responsabilités et le rôle des personnes élues à des fonctions municipales, l'organisation municipale au Québec, les règles relatives au financement politique et aux dépenses électorales.

Prenant en considération les réponses à une lettre expédiée par le gouvernement du Québec à une centaine de mairesses et conseillères pour connaître quelles mesures seraient appréciées, Mme Jocelyne Caron, Secrétaire d'Etat à la Condition féminine, affirmait récemment que les administratrices réclamaient la mise en place de programmes de formation en communication, en réseautage et en gestion du temps, du personnel, du stress et des conflits.

Proposition adoptée

Les membres de l'Afeas demandent au ministre des Affaires municipales :

- de mettre en place un programme de formation à la politique municipale.
- de rendre le programme de formation accessible à toutes les femmes intéressées par la politique municipale.
- que les organisations regroupant des femmes participent activement à l'élaboration du contenu du programme de formation.

Activité physique dès le primaire

L'activité physique est essentielle à une bonne santé. Elle procure des bénéfices autant sur le plan physique, psychologique que social.

Il est maintenant reconnu que l'activité physique facilite l'apprentissage scolaire. Deux études récentes, dont une menée au Québec, confirment que les jeunes, qui participent aux activités sportives interscolaires, développent une plus grande facilité d'apprentissage, une concentration accrue, une meilleure maîtrise et confiance en eux. Ils obtiennent également de meilleurs résultats académiques que leurs pairs qui sont inactifs ⁽¹⁾.

L'activité physique contribue à libérer le sentiment de frustration et d'agressivité que vivent certains jeunes et aide à vaincre l'ennui, facteur de risque en matière de consommation d'alcool, de drogues et de délits criminels. Elle peut également jouer un rôle positif dans la prévention de la dépression et du suicide.

Loisirs des jeunes

L'activité physique souffre aujourd'hui de la concurrence de la télévision, des jeux électroniques de l'ordinateur. Ces écrans encouragent la sédentarité chez les jeunes, ce qui entraîne souvent un excès de poids et l'obésité.

Le manque d'activité physique chez les jeunes aurait également un effet pervers sur les coûts du réseau de la santé à cause de tous les problèmes liés à la sédentarité et à l'obésité.

Temps alloué à l'éducation physique

En moyenne, au Québec, les jeunes de 6 à 16 ans ont une heure d'éducation physique par semaine. Nous sommes derniers en temps alloué pour l'éducation physique, non seulement au Canada, mais aussi dans le monde. Quelques statistiques:

- ✓ Les moyennes par semaine de cours d'éducation physique sont de 2,2 heures en Ontario, 2,6 heures en Colombie Britannique, 2,5 heures en France et 3,25 heures au Japon.
- ✓ Il faut également tenir compte que les jeunes marchent de moins en moins pour se rendre à l'école. En 1971, 90% des jeunes marchaient pour se rendre à l'école. En 1990, cette proportion était de 9% ⁽²⁾.

Proposition adoptée

Devant l'importance de l'activité physique pour les jeunes tant sur le plan physique, psychologique que social, les membres de l'Afeas demandent au ministre de l'Éducation:

- d'augmenter les heures de cours d'éducation physique dès le primaire.

Références

- (1) «*Il faut bouger*», Josée Lavigueur, La Presse, printemps 2002
- (2) «*La sédentarité chez les jeunes inquiète*», Kino-Québec, printemps 2002

Comportements non respectueux dans les médias

Depuis nombre d'années les membres de l'Afeas se préoccupent de la violence et du non respect des personnes véhiculés dans les médias à travers certaines émissions. La banalisation de la violence peut amener les jeunes à croire que l'usage de la force constitue le meilleur moyen de régler les problèmes. Les parents ne sont pas toujours là pour échanger avec leurs enfants et les aider à faire le lien entre les scènes de violence ou de destruction et leur vie quotidienne afin de les amener à prendre conscience que la violence entraîne le malheur et la douleur.

Les statistiques prouvent que les enfants d'aujourd'hui passent beaucoup plus de temps devant la télévision ou l'écran d'ordinateur qu'à jaser avec leurs parents. Les médias ont une influence certaine sur les comportements adoptés par nos enfants et la société en général. Socialement il faut en tenir compte.

Phénomène nouveau

Depuis quelque temps, à la banalisation de la violence dans certaines émissions et annonces publicitaires diffusées dans les médias, s'ajoute une valorisation des comportements ou attitudes comme le mensonge, l'impolitesse, la malhonnêteté allant à l'encontre des valeurs de notre société.

En effet, dans plusieurs émissions de télévision ou annonces publicitaires, on hésite pas à utiliser le mensonge ou l'hypocrisie pour obtenir une faveur, et ce autant de la part d'enfants que d'adultes. Des répliques impolies et grossières sont souvent prononcées par des enfants de façon tout à fait gratuite. Dans certaines émissions de télévision où des humoristes font leurs prestations, des blasphèmes, des paroles injurieuses, des répliques impolies et grossières sont prononcées. De tels comportements sont susceptibles d'engendrer des conséquences négatives.

Ces mauvais exemples ne peuvent que nuire aux valeurs apprises à la maison et à l'école. Ces valeurs doivent être soutenues par la société, particulièrement à travers les médias qui ne doivent pas sous-estimer l'importance de leur influence sur les comportements adoptés par les enfants et la société en général.

Proposition adoptée

Les membres de l'Afeas demandent au CRTC (Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes) et à toutes les instances concernées:

- d'interdire et de faire cesser ces comportements (mensonges, tricheries, impolitesses et grossièretés) dans toutes les émissions ou les annonces publicitaires diffusées dans les médias.

Motion spéciale en faveur des femmes et des enfants autochtones

Dans le cadre du 36^e congrès provincial Afeas – Lilly, madame Michèle Audette, présidente de l'Association des femmes autochtones du Québec, était invitée à partager avec les déléguées et membres Afeas la réalité actuelle des femmes et des enfants autochtones du Canada en regard du statut d'Indien. Le sujet en est un d'actualité puisque la Chambre des communes (Ottawa) doit prendre position sur un projet de loi révisant la *Loi sur les Indiens*, à l'automne 2002.

Après un bref retour historique sur le statut des autochtones au Canada, spécialement celui des femmes et de leurs enfants, madame Audette a fait une démonstration de l'incohérence des règles touchant le statut des femmes et de leurs enfants en fonction du statut du père. Cette question du statut est fort importante puisque seuls les autochtones peuvent bénéficier de certains droits comme, entre autres, celui de résider sur la réserve ou d'avoir accès aux services d'éducation et de santé.

La loi actuelle reconnaît le statut d'Indien seulement aux enfants nés d'un père ayant le statut d'Indien lui-même, quel que soit le statut de la mère (Indienne ou non-Indienne). Quant aux enfants nés de père sans statut d'Indien, il n'ont aucun statut même si la mère a le statut d'Indienne. Cette situation crée des divisions dans les familles et au sein des communautés et à pour conséquences d'appauvrir les femmes et leurs enfants. Malgré cette situation, la révision de la loi C-61, cet automne, ne touchera aucunement le statut des femmes et des enfants.

À la suite de ces informations, les quelque 500 congressistes de l'Afeas ont décidé de donner un appui unanime aux démarches entreprises par l'Association des femmes autochtones avec le ministère des Affaires indiennes et le Parlement canadien. Dans les minutes suivant cette allocution, les déléguées ont adopté la motion spéciale qui suit :

- Considérant la mission de l'Afeas en terme de défense de droits et de promotion de l'autonomie sociale et financière des femmes ;
- Considérant l'état actuel du droit canadien face à la non discrimination des citoyennes et citoyens canadiens ;
- Considérant les engagements du Canada en terme de lutte contre la pauvreté des enfants et, donc, des familles ;

Les déléguées Afeas, réunies en congrès provincial, demandent :

Proposition adoptée

Que, dès l'automne 2002, dans le cadre des travaux de la Chambre des Communes sur le projet de loi C-61 sur la gouvernance des Premières Nations, le gouvernement fédéral s'assure de mettre fin à la discrimination systémique, basée sur le sexe, envers les femmes et leurs enfants.

Régie interne

Rôle de la secrétaire et de la trésorière à l'Afeas locale

Actuellement, les articles des règlements de l'Afeas se lisent comme suit :

16.3.1 - La secrétaire est nommée par le conseil d'administration et assiste, sans voix délibérative, à toutes les réunions du Conseil d'administration. Elle assiste à toutes les assemblées générales de l'Afeas locale et peut participer aux délibérations à condition d'être membre en règle de l'Afeas locale.

16.4.1 – La trésorière est choisie par le Conseil d'administration. La même personne peut cumuler les fonctions de secrétaire et de trésorière.

Les membres du conseil d'administration (présidente, vice-présidente-s, conseillères) sont élues par l'Assemblée générale de l'Afeas locale. La secrétaire et la trésorière, bien qu'elles soient habituellement des membres en règle, sont choisies par les membres du conseil d'administration. Le fait d'être choisies et non élues est un obstacle à leur participation active aux réunions du conseil d'administration : participation avec droit de parole et de vote.

Les Afeas locales souhaitent l'implication active de la secrétaire et de la trésorière lors des réunions du conseil d'administration. D'est pourquoi elles seront élues à l'avenir et seront donc membres du conseil d'administration.

Proposition adoptée

Rôle de la secrétaire au palier local

L'article 16.3.1 des règlements de l'Afeas se lira dorénavant comme suit :

- La secrétaire est élue par l'assemblée générale et assiste, en prenant une part active aux délibérations, à toutes les réunions du conseil d'administration. Elle assiste à toutes les assemblées générales de l'Afeas locale et peut participer aux délibérations à condition d'être membre en règle de l'Afeas locale.

Rôle de la trésorière au palier local

L'article 16.4.1 des règlements de l'Afeas se lira dorénavant comme suit :

- La trésorière est élue par l'assemblée générale et assiste, en prenant une part active aux délibérations, à toutes les réunions du conseil d'administration. Elle assiste à toutes les assemblées générales de l'Afeas locale et peut participer aux délibérations à condition d'être membre en règle de l'Afeas locale. La même personne peut cumuler les fonctions de secrétaire et de trésorière.

Éthique de la recherche sur les cellules souches

Une proposition présentée aux déléguées lors de l'Assemblée générale d'août était formulée comme suit:

Nous demandons au ministre de la Santé du Canada et au ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec de permettre que la recherche sur les cellules souches thérapeutiques soit poursuivie seulement par des chercheuses et des chercheurs en biologie, contrôlés par une bioéthique reconnue et par leurs pairs, sans perdre de vue le respect de la dignité humaine et des droits inhérents à la condition féminine actuelle.

Proposition adoptée

Les déléguées ne se sont pas prononcées sur cette proposition. Elles ont demandé une remise à l'étude avec atelier d'information au 37^e congrès provincial de l'Afeas en août 2003.

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE



Johanne Fecteau

Ça fait presque une dizaine d'années que je suis au conseil exécutif. J'ai cheminé avec des femmes toutes plus intéressantes les unes que les autres. Certaines avec des qualités et des petits travers, mais ces petits travers nous ont fait nous dépasser, relever des défis. J'ai appris, avec ces présidentes régionales, le travail d'équipe, le non jugement des autres, le cheminement de chacune, le respect de la présidente provinciale. Toutes des valeurs qui me tiennent à cœur.

Je remercie les présidentes régionales qui ont travaillé avec moi. Je les remercie de toutes les heures, de toute l'énergie, du dévouement qu'elles mettent à parfaire leur association. Il vaut la peine qu'on les nomme pour les applaudir : Mesdames Maryse Breton, Ghislaine Villeneuve, Lina Drapeau, Gisèle Cantin, Alberte Théoret, Jeannine Guimond, Lucie Turgeon, Diane Desroches, Alphie Gagnon, Carmen Gagnon, Jeanne-D'Arc Parent, Cécile Rocheleau. J'aimerais aussi souhaiter la bienvenue dans cette belle équipe à Huguette Lepage, Huguette Gauthier, Marielle Ménard, Francine Lapierre.

Je voudrais remercier les femmes du conseil exécutif : Lucie R.-Proulx, Diane Brault, Mariette Gilbert, Pierrette Vézina, Francine Raynault pour le travail qu'elles ont effectué cette année, les déplacements qu'elles doivent faire pour se rendre aux réunions (car ce n'est pas toujours facile, laisser sa famille pour son association).

Dans une année, bien sûr, on apprend beaucoup. J'ai fait certains apprentissages qui m'ont beaucoup aidée même si, dans les années passées, j'en ai beaucoup fait. J'ai beaucoup appris.

Le travail d'équipe

Le travail d'équipe, c'est primordial dans toute équipe locale, régionale, provinciale. Mieux vaut 2-3-4 têtes qu'une seule. J'ai appris, avec les équipes passées,

qu'une équipe, ça ne tire pas que sur un seul bord. Les idées qui proviennent de plusieurs têtes sont les meilleures. Et l'idée qui ressort est toujours la meilleure parce qu'elle provient de plusieurs «remue-méninges». C'est ce que j'ai essayé de faire dans tous les comités auxquels j'ai appartenu et je pense y avoir réussi.

Le non jugement des autres et le cheminement de chacune

Je pense avoir respecté le cheminement de toutes les personnes avec qui j'ai travaillé. Parfois, lors des conseils exécutifs, (vous en parlerez à Jacqueline, Huguette, Angèle ou Marie-Paule), je m'exclamais haut et fort, mais quand je revenais avec ces femmes, je concevais qu'elles avaient un cheminement différent et je me « raplombais ». Dans le sens que je devais cheminer avec elles et les suivre. Le cheminement des femmes est complètement différent (selon l'éducation, les relations qu'elles ont eues avec des gens, les expériences qu'elles ont vécues, etc.).

Le respect de la présidente provinciale

C'est une valeur que j'ai gardée. Peut-être est-elle du temps passé mais je la respecte. J'espère aussi que cette valeur est imprégnée dans vos principes. Je ne me souviens pas d'un temps où les congressistes et déléguées n'ont pas respecté la présidente provinciale. J'ai en mémoire certains congrès provinciaux où certaines déléguées parlaient fort mais respectaient la présidente provinciale.

Je voulais vous laisser sur certaines valeurs auxquelles je tiens et qui se perpétueront dans les années qui vont suivre. Un rapport qui vous laisse pantoises !

Maintenant, j'aimerais vous parler des grands dossiers de l'Afeas !

Le travail invisible

Depuis 3 ans, nous avons amorcé une campagne de sensibilisation sur le travail invisible. Vous avez vu les présidentes provinciales s'immiscer dans certaines émissions de télévision, j'espère que vous les avez vues. Certaines présidentes régionales ont pu, elles aussi, faire partie prenante de certaines émissions télévisées et émissions de radio. Maintenant, les présidentes locales, ou leurs représentantes, où sont-elles? Si nous voulons obtenir la reconnaissance sociale et financière du travail invisible, il faut que toutes les membres s'impliquent.

Ce ne sont pas 6 personnes qui peuvent faire tout le travail, nous devons être là! Les télévisions communautaires, les émissions de radio, les affiches, (pas seulement dans nos locaux), dans les usines, dans les garderies, dans les hôpitaux, etc. Où sont les femmes ? Nos femmes qui travaillent pour le travail invisible !

J'ai vu des articles dans certains quotidiens : j'ai vu dans l'Eclaireur Progrès une femme âgée qui avait sorti sur sa galerie tous les instruments dont elle fait usage dans la maison. Pourquoi ne peut-on faire pareil ? Cette femme âgée ne verra peut-être pas cette reconnaissance du travail invisible **mais elle y croit !** L'an prochain, il faut que les femmes de l'Afeas reconnaissent ce travail invisible et le démontrent. Sortez ce que vous voulez pour illustrer ce travail que vous faites dans vos maisons. De plus en plus de pères et de mères en parlent !!!

La transformation du système de santé (Virage ambulatoire)

Combien de femmes, de brus, de filles, d'amies, de belles-sœurs font du travail d'«aidantes » auprès de leurs proches, de leurs parents âgés, d'enfants handicapés? Combien parmi vous l'êtes ? Ce travail est un surplus de tâches qui nous incombe, des tâches qui ralentissent nos études, notre travail, nos loisirs, notre santé physique, psychologique et mentale. Nous avons un comité qui y travaille, en plus des 8 responsables régionales du dossier de la transformation du système de santé. Je suis sûre que ces responsables régionales font du bon travail mais elles ont besoin de **vous !** Leurs plans d'action sont efficaces mais seules, elles ne pourront suffire à la tâche !

Combien d'entre vous êtes allées voir votre député ou votre députée pour aller lui dire ce que les femmes vivent ? Les heures dévolues à ces tâches qui relèvent de certaines infirmières ou auxiliaires familiales? Combien d'entre vous demanderont de l'aide auprès des CLSC ? Il est important que les députés et députées soient au courant des vies que vous vivez! Bien sûr, certains députés et certaines députées nous disent qu'ils sont au courant. **Mais quand feront-ils quelque chose ?** Au niveau provincial et fédéral ?

Des femmes s'échinent à lever des malades convalescents, des parents âgés qui perdent leur autonomie de plus en plus, des enfants handicapés qui demandent des soins et des besoins qui relèvent de personnes formées ? **Quand le dirons-nous ?**

L'entrepreneuriat au féminin (ou entrepreneurship)

Depuis 3 ans, nous avons entrepris ce dossier. Beaucoup de rencontres de sensibilisation ont été faites dans les localités avec des membres et non-membres. Une bonne formation a été donnée à ces femmes qui ne connaissaient pas l'Afeas. Beaucoup d'informations sur la conciliation famille-travail, sur l'entrepreneuriat, sur les démarches auprès des SADC, des informations sur l'Afeas, comment il se faisait que nous abordions un dossier tel que celui-ci ? Mais ces efforts ne devaient-ils pas nous amener des nouvelles membres ? Beaucoup d'informations ont été données par Lucie R.-Proulx. Ça ne remet pas en question tous les efforts fournis par Lucie.

Je me pose beaucoup de questions : où sont les nouvelles membres qui seraient intéressées par l'entrepreneuriat au féminin ? Où sont vos filles, vos belles-sœurs, vos brus ? Un tel dossier devrait les intéresser... Aujourd'hui, nos filles ont maintenant certains avantages dans les banques et les caisses populaires. Cinq grandes banques ont signé une entente, lors du Congrès du Réseau des SADC, à Matane. Pourquoi ce dossier ne les intéresse-t-il pas ? Est-ce la publicité, les ententes avec les Afeas locales, le réseau des femmes qui ne voient pas l'intérêt d'être membres ?

Le réseau des membres

Que fait-on ? Nous descendons de 1000 membres par année, comptant les non-renouvellements. **Que se passe-t-il ?** En parle-t-on dans nos groupes, dans nos activités sociales, dans nos activités Femmes d'Ici ? Avons-nous peur d'en parler ? J'entends Mme Jocelyne Caron, Secrétaire d'État condition féminine et députée de Terrebonne, qui nous parlait d'une de ses tantes qui lui avait parlé de l'Afeas. Elle connaissait très bien l'Afeas.

Que fait-on pour parler de l'Afeas ? Disons-nous toute la formation qu'on peut recevoir des formatrices régionales et provinciales, tous les apprentissages faits, les amitiés que l'on se fabrique avec les femmes du Québec, le retour lors du congrès provincial de toutes ces femmes que l'on a peu revues, les défis qu'on arrive à surmonter... Combien de femmes ont eu les genoux flageolants lorsqu'elles ont parlé dans un micro ? Combien de femmes ont surmonté leur timidité, leur nervosité pour parler devant des gens ? Combien d'entre vous ? Alors c'est ce que l'Afeas fait.

Pourquoi n'en parlons-nous pas ? Chacune d'entre nous avons eu à déplacer certaines montagnes... Pourquoi n'en parlons-nous pas ? Parlons de ce que nous connaissons : l'Afeas est une école de formation, une école de vie. Parlons-en à nos filles qui apprendront les difficultés, les défis à surmonter, les nouveaux passages vers une école de formation extraordinaire.

Conclusion

J'aimerais remercier Mesdames Lise Gratton, Huguette Dalpé, Ginette Hébert, Lise Girard qui m'a attendue longtemps pour certains documents, Hélène Cornellier qui m'a appris beaucoup sur le facteur de stress et de ne pas m'en faire. Vous avez attendu, attendu... Je vous en remercie. J'aimerais dire bonjour à Yolande Haines et Michèle Ouellet avec qui j'ai travaillé longtemps.

Merci beaucoup !

Johanne Fecteau
Présidente provinciale

Rapport des activités

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conseil exécutif

Johanne Fecteau, présidente
Lucie R.-Proulx, 1^e vice-présidente
Diane Brault, 2^e vice-présidente

Mariette Gilbert, conseillère
Pierrette Vézina, conseillère
Francine Raynault, conseillère

Présidentes régionales

Maryse Breton, Abitibi-Témiscamingue
Cécile Rocheleau, Mauricie
Alphie Gagnon, Bas-St-Laurent-Gaspésie
Alberte Théoret, Montréal-Laurentides-Outaouais
Jeannine Guimond, Centre-du-Québec
*Gisèle Cantin, Québec-Chaudière-Appalaches
Lucie Turgeon, Hautes-Rivières
Diane Desroches, Richelieu-Yamaska
Jeanne-d'Arc Parent, Estrie
Ghislaine Villeneuve, Saguenay-Lac-St-Jean-Chibougamau
Carmen Gagnon, Lanaudière
Lina Drapeau, St-Jean-Longueuil-Valleyfield

* *Mme Guimond a démissionné de son poste en mai*

Responsables

- Huguette Labrecque, commission de recherche, comité du travail invisible
- Diane Brault et Pierrette Vézina, comité conjoint sujets d'étude et art/culture
- Lucie R.-Proulx, comité financement-marketing, jury de sélection Bourse en santé mentale Afeas-Lilly, jury sélection Prix Azilda-Marchand
- Angèle D.-Briand, comité consolidation-expansion-reliance
- Jacqueline Nadeau-Martin, comité formation
- Hélène Lapointe (jusqu'en novembre) et Lise Tremblay, comité rédaction de la revue Femmes d'ici
- Johanne Fecteau, comité virage ambulatoire
- Mariette Gilbert, jury de sélection prix Activités femmes d'ici
- Marie-Paule Godin, comité des résolutions, jury sélection Bourse Défi
- Diane Brault, responsable de l'UMOFC
- Claudette Cousineau, comité d'organisation du congrès provincial

Employées du siège social

- Hélène Cornellier, coordonnatrice de projets et communications (temps plein)
- Nathalie Chapados, rédactrice (temps partiel)
- Lucille Crispin, secrétaire de comités (pigiste)
- Huguette Dalpé, secrétaire-coordonnatrice et documentaliste (temps partiel)
- Nicole Fréchette, secrétaire de comités (pigiste)
- Lise Girard, secrétaire générale (temps plein)
- Lise Gratton, adjointe administrative (temps partiel)
- Gilbert Grenier, directeur marketing (temps plein)
- Ginette Hébert, commis de bureau (temps partiel)

Le directeur du marketing, Gilbert Grenier, a quitté son emploi en juin dernier. Lucie R.-Proulx a accepté d'assumer l'intérim jusqu'en septembre.

Administration

GROUPES DE TRAVAIL ET RÉUNION

Conseil d'administration - Les membres du conseil d'administration ont tenu des réunions à 4 reprises (10 jours) entre septembre 2001 et juin 2002. Les trois premières réunions se tenaient à Québec, alors que la dernière était organisée à Montréal.

Conseil exécutif - En 2001-2002, les six membres du conseil exécutif ont tenu 7 réunions (15 jours). Les réunions avaient lieu à Montréal, à Baie-du-Febvre et à St-Jérôme.

Comités - Le conseil d'administration a confié des mandats à des groupes consultatifs (comités). La plupart des responsables ont produit un rapport du travail de leur groupe (voir section «rapports de comités»). Les groupes suivants n'ont pas déposé de rapport global. Leurs travaux seront complétés et divulgués au congrès d'août:

- Comité d'organisation du congrès - Une équipe de la région Richelieu-Yamaska composée de Claudette Cousineau, Béatrice Demers, Hermine Desrochers, Jeannine Bergeron, Monique Arpin, Linda O'Neil, Diane Desroches, Georgette Boivin et Monique Brière travaille, depuis février, à organiser le congrès d'août.
- Jury du Prix Azilda-Marchand - Lucie R.-Proulx, Thérèse Morin et Pierrette Bistodeau ont évalué les 11 candidatures (3 en condition féminine et 8 en action communautaire) déposées pour l'obtention du Prix Azilda-

Marchand 2002. Les noms des récipiendaires des deux catégories seront divulgués au congrès d'août.

- Jury de la Bourse Afeas-Lilly en santé mentale - Lucie R.-Proulx, Diane Brault et André Côté (représentant de Lilly) ont procédé à l'analyse des 6 dossiers reçus pour cette bourse de 1000\$. Le nom de la récipiendaire sera rendu public au congrès d'août.

- Jury de la Bourse Défi - Marie-Paule Godin, Johanne Fecteau et Francine Raynault ont révisé les 17 dossiers des candidates et choisi la gagnante de la Bourse Défi 2002 (1000\$). La bourse sera remise dans le cadre du congrès d'août.

- Jury des prix Activités femmes d'ici - Mariette Gilbert, Pierrette Vézina et Huguette Labrecque ont choisi les récipiendaires des prix Activités femmes d'ici parmi les 24 dossiers reçus (19 d'Afeas locales et 4 de régions Afeas). Les prix seront remis dans le cadre du congrès d'août.

FINANCES

États financiers - Les membres du conseil d'administration et du conseil exécutif étudient et adoptent, à chacune de leurs réunions, les rapports financiers périodiques et les comparent au budget de l'année. La maison Besner, Massie, Pharand, Sédillot a reçu un mandat de vérification des opérations financières de l'année qui se terminait au 30 juin. Une vérificatrice a procédé à l'examen des transactions effectuées par l'Afeas et la maison de vérification a produit un rapport qui fait partie du présent document (voir section du rapport du vérificateur).

La présente année financière se termine avec un important déficit de l'ordre de 39000\$, alors que le budget prévoyait un déficit de 17 000\$. Le budget des revenus s'est concrétisé avec des résultats de 680 600\$ (la prévision était de 678 600\$). Cependant, les dépenses excèdent de près de 23 800\$ le budget (720 000\$ comparativement à une prévision de 696 200\$). Les revenus et dépenses se partagent entre différents secteurs d'activités. Les graphiques de la page suivante résument ce partage.

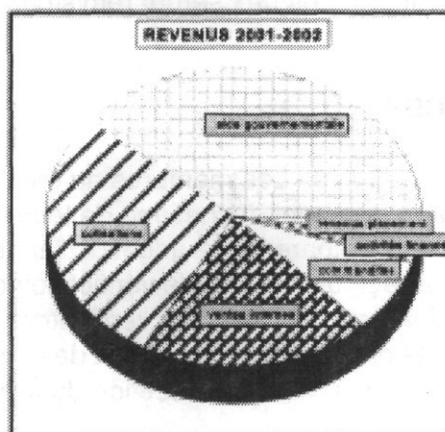
Les principaux facteurs ayant contribué à ce niveau de déficit sont:

des entrées de cotisations de l'ordre de 185 100\$, alors que le budget était de 197 000\$

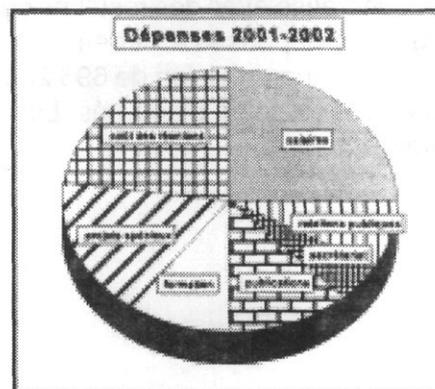
les revenus de placements ont atteint près de 9000\$, alors que la prévision était de 16 000\$

le secteur de la commandite et du partenariat a rapporté 54 500\$, alors que la prévision était de 100 000\$. Une bonne partie des sommes recueillies a été affectée directement à des projets (près de 21 000\$), ce qui laisse une portion très faible pour le fonds de roulement, d'autant plus qu'il faut ajouter 13 800\$ de dépenses liées aux commandites.

Aide gouvernementale	39%
Cotisations	28%
Ventes internes	20%
Commandites	8%
Activités financement	3%
Revenus de placement	2%



Salaires	25%
Coût des réunions	23%
Projets spéciaux	17%
Formation	10%
Publications	12%
Secrétariat	5%
Relations publiques	8%



Aide gouvernementale - L'aide gouvernementale totalise 257 203\$. Cette aide se détaille comme suit:

- 1- 102 000\$ de Condition féminine Canada, Programme promotion de la femme. Cette somme sert à financer les initiatives «virage ambulatoire», «travail invisible» et «entrepreneurship au féminin»
- 2- 69 201\$ du ministère de l'Éducation du Québec, Programme de soutien à l'éducation populaire autonome (PSEPA) - Cette somme sert à financer le programme de formation à l'Afeas.
- 3- 36 000\$ du Secrétariat à l'action communautaire autonome (SACA), volet défense des droits. Cette aide sert à financer les opérations courantes de l'Afeas en matière de défense des droits des femmes.
- 4- 21 000\$ de Communication Canada. Cette somme a servi à développer une partie du contenu du site Internet de l'Afeas (sections virage, entrepreneurship, travail invisible et violence) et à financer les communications de la campagne de sensibilisation sur le travail invisible.
- 5- 11 502\$ provenant de la subvention octroyée au Réseau des SADC par Développement économique Canada pour financer les dépenses reliées au projet entrepreneurship au féminin.
- 6- 10 000\$ du ministère de l'Enfance et de la famille pour financer une partie de la campagne de sensibilisation sur le travail invisible.
- 7- 5 000\$ du ministère de l'Emploi et de la Solidarité pour financer une partie de la campagne de sensibilisation sur le travail invisible.
- 8- 2 500\$ du ministère de la Culture et des Communications pour financer une partie de la campagne de sensibilisation sur le travail invisible.

Activité de financement. La principale activité de financement du siège social consiste à vendre des billets de tirage à 100\$. Pour le tirage qui se tenait en août 2001, 385 billets sur une possibilité de 450 ont été vendus. La répartition des ventes par région est la suivante:

Régions	Billets vendus pour tirage 2001	Billets vendus pour tirage 2000
Abitibi-Témiscamingue	10	8
Bas St-Laurent-Gaspésie	29	54
Centre-du-Québec	27	36
Estrie	41	45
Hautes-Rivières	11	10
Lanaudière	38	35
Mauricie	42	39
Montréal-Laurentides-Outaouais	23	16
Québec-Chaudière-Appalaches	14	13
Richelieu-Yamaska	54	54
Saguenay Lac St-Jean-Chibougamau	38	55
St-Jean-Longueuil-Valleyfield	35	34
APEAS sur la Côte Nord et siège social	23	32
Total	385	431

GROUPES AFEAS ET MEMBERSHIP

Voici le tableau comparatif du membership Afeas et du nombre de groupes locaux.

RÉGIONS	MEMBRES		AFEAS LOCALES	
	Cette année	L'an dernier	Cette année	L'an dernier
Abitibi-Témiscamingue	288	264	7	7
Bas-St-Laurent-Gaspésie	1583	1670	49	49
Centre du Québec	2150	2168	43	44
Estrie	1503	1493	45	45
Hautes-Rivières	281	277	7	8
Lanaudière	991	1062	28	31
Mauricie	2113	2224	56	59
Montréal-Laurentides-Outaouais	565	512	12	12
Québec-Chaudière-Appalaches	675	711	20	21
Richelieu-Yamaska	1667	1744	47	47
Saguenay-Lac-St-Jean-Chibougamau	3384	3559	62	64
St-Jean-Longueuil-Valleyfield	538	542	23	23
Baie-Comeau et Sept-Iles (an dernier)	16	33	1	2
Membres affinitaires	19	20		
TOTAUX	15773	16 279	400	412

Durant l'année, le conseil d'administration a adopté la dissolution des Afeas locales suivantes:

- région Bas-St-Laurent-Gaspésie: St-Médard
- région Lanaudière: Ste-Marie-Salomé, Lanoraie
- région Centre-du-Québec: Marie-des-Neiges, Christ Roi, St-Joseph, Ste- Gertrude, St-Gérard, Précieux-Sang, La Visitation
- région Mauricie: L'Assomption, St-Philippe, Ste-Cécile
- région Saguenay-Lac-St-Jean-Chibougamau.: Laterrière
- Afeas isolée: Sept-Iles
- région St-Jean-Longueuil-Valleyfield.: St-Timothée, St-Eugène, St-Anicet
- région Estrie: St-Aimé, Garthby
- région Québec-Chaudière-Appalaches: Plessisville

Le conseil d'administration a également adopté la fusion des Afeas Notre-Dame-de-la-Baie et St-Édouard de la région Saguenay-Lac-St-Jean-Chibougamau.

ACTIVITÉS FEMMES D'ICI

Le conseil d'administration suit attentivement les phases d'implantation des Activités femmes d'ici dans les Afeas locales. Le rythme d'implantation est plutôt lent, mais soutenu. Voici les principaux constats des membres du conseil d'administration:

- la difficulté, pour certaines agentes de liaison, de **soutenir l'implantation** des Activités femmes d'ici dans les Afeas locales dont elles ont la responsabilité. Pour contrer cette difficulté, la plupart des agentes de liaison ont participé, cette année, à une session de formation de 6 heures visant à les rendre aptes à mieux encadrer ces activités
- il y a encore des **foyers de résistance** au niveau local pour implanter les Activités femmes d'ici. Certaines ont l'impression qu'on veut leur imposer des méthodes différentes et elles résistent. D'autres font la transition progressivement et arrivent déjà à organiser une ou deux activités par année qui peuvent être qualifiées d'Activités femmes d'ici. Pour amenuiser cette résistance, nous insisterons davantage sur le fait qu'il peut y avoir plusieurs types d'Activités femmes d'ici avec plus ou moins d'envergure. Il est évident que les Afeas locales ne peuvent pas organiser un gros événement tous les mois. Le mot d'ordre: **souplesse**. Le cadre des Activités femmes d'ici ne doit pas devenir contraignant plutôt qu'aidant et facilitant.
- on observe des changements fort positifs dans les Afeas qui implantent les Activités femmes d'ici: augmentation du membership, dynamisme renouvelé, ouverture sur le milieu, amélioration de l'image de l'Afeas dans le milieu.

Refonte des règlements

L'an dernier, le conseil d'administration avait prévu qu'un comité spécial réviserait, en 2001-2002, les règlements Afeas. Faute de ressources, cette révision a été reportée.

Services aux membres

Au fil des années, plusieurs services complémentaires ont été développés pour les membres Afeas. Ces services sont développés en collaboration avec des partenaires de l'Afeas qui, après entente, offrent des privilèges aux membres, que ce soit sous forme de gratuités ou de rabais pour des produits et services. Au 30 juin 2002, les services suivants étaient offerts aux membres Afeas:

Carte affinité Visa-Desjardins-Afeas - Depuis 1991, toutes les membres Afeas peuvent se procurer cette carte de crédit, qu'elles aient un revenu personnel ou non. Il suffit de détenir un compte dans une caisse populaire. Fait nouveau à souligner cette année: les frais d'adhésion annuels de 12\$ ont été abolis en mai dernier. L'utilisation de la carte est tout à fait gratuite. Visa Desjardins verse à l'Afeas une ristourne sur le total des achats effectués sur les cartes en circulation.

- **Assurances auto, maison, vacances** - Depuis deux ans, notre partenaire, Bélair Direct, offrait aux membres Afeas des services d'assurances pour l'auto, la maison et les vacances. Malheureusement, cette entente entre l'Afeas et Bélair Direct n'a pu être renouvelée. Ce service ne sera donc plus disponible à compter de l'automne 2002.

- **Assurance responsabilité civile** - L'Afeas possède une police d'assurance couvrant la responsabilité civile de toutes les entités Afeas (locales, régionales, provinciale). La prime de cette police d'assurance est partagée entre les paliers.

- **Assurance-biens** - Les Afeas locales ou régionales qui le désirent peuvent obtenir une protection de leurs biens et bénéficier de la couverture d'une police maîtresse négociée par le siège social. Le courtier Roger Sévigny administre cette police pour l'Afeas.

- **Assurance-vie** - Toutes les membres Afeas âgées de moins de 70 ans au moment de leur adhésion, peuvent bénéficier d'une assurance-vie individuelle. Ce service facultatif est administré par les Assurances Desjardins.

- **Vision-Santé** - Notre partenaire, Greiche & Scaff, offre aux membres Afeas son programme Vision-Santé comprenant d'importants rabais lors de l'achat d'articles comme les verres, les lunettes, les lentilles cornéennes... De plus, Greiche & Scaff verse à l'Afeas une ristourne sur les ventes.

Formation

Sessions de formation animées par l'équipe provinciale. Cette année, l'équipe provinciale de formatrices a préparé, animé et évalué plusieurs sessions de formation. Voici la liste:

Session	Durée	Région	Animatrice
Analyse différenciée selon sexe	6 heures	Québec	Jacqueline Martin
Approche marketing	7 heures	Richelieu-Yamaska	Alphie Gagnon Huguette Labrecque
Approche-marketing	15 heures	Montréal-L.-O.	Jacqueline Martin
Approche-marketing	7 heures	Richelieu-Yamaska	Jacqueline Martin
Approche-marketing	7 heures	Richelieu-Yamaska	Jacqueline Martin
Approche-marketing	7 heures	Lanaudière	Marie-Paule Godin
Approche-marketing	7 heures	Lanaudière	Jacqueline Martin Marie-Paule Godin
Femmes ici: c.a. régional 2001	6 heures	Mauricie	Jacqueline Martin
Femmes ici: animatrices locales	15 heures	Centre Québec	Alphie Gagnon
Femmes ici: animatrices locales	15 heures	Mauricie	Marie-Paule Godin
Femmes ici: c.a. régional 2001	6 heures	Estrie	Marie-Paule Godin

Session	Durée	Région	Animatrice
Femmes d'ici: c.a. régional 2001	6 heures	Saguenay Lac St-J.	Marie-Paule Godin
Femmes ici: animatrices locales	15 heures	Centre Québec	Marie-Paule Godin
Femmes ici: animatrices locales	15 heures	Québec-C.-A.	Huguette Labrecque
Femmes ici: c.a. régional 2001	6 heures	St-Jean-L.-V.	Angèle Briand
Femmes ici: c.a. régional 2001	6 heures	Richelieu-Y.	Jacqueline Martin
Femmes ici c.a. régional 2001	6 heures	Lanaudière	Jacqueline Martin
Femmes ici: c.a. régional 2001	6 heures	Hautes-Rivières	Jacqueline Martin
Femmes ici: c.a. régional 2001	6 heures	Bas St-Laurent-G.	Alphie Gagnon
Femmes ici: c.a. régional 2001	6 heures	Centre-du-Québec	Huguette Labrecque
Femmes ici: c.a. régional 2001	6 heures	Québec-C.-A.	Alphie Gagnon
Femmes ici: animatrices locales	15 heures	Estrie	Alphie Gagnon
Femmes ici: animatrices locales	15 heures	Saguenay	Huguette Labrecque
Femmes ici c.a. régional 2001	6 heures	Montréal-L.-O.	Huguette Labrecque
Femmes ici: animatrices locales	15 heures	Estrie	Huguette Labrecque
Femmes ici: animatrice locale	15 heures	Estrie	Marie-Paule Godin
Règles de procédure	6 heures	Hautes-Rivières	Marie-Paule Godin
Travail invisible: appropriation	6 heures	Abitibi-T.	Mariette Gilbert
Travail invisible: appropriation	6 heures	Québec-C.-A.	Marie-Paule Godin
Travail invisible: appropriation	6 heures	Saguenay Lac St-J.	Marie-Paule Godin
Travail invisible: appropriation	6 heures	Mauricie	Jacqueline Martin
Travail invisible: appropriation	6 heures	Hautes-Rivières	Jacqueline Martin
Travail invisible: appropriation	6 heures	Estrie	Jacqueline Martin
Travail invisible: appropriation	6 heures	Bas St-Laurent-G.	Huguette Labrecque
Travail invisible: appropriation	6 heures	Centre Québec	Huguette Labrecque
Travail invisible: appropriation	6 heures	Richelieu-Montréal	Alphie Gagnon
Travail invisible: appropriation	6 heures	St-Jean-L.-V.	Jacqueline Martin
Travail invisible	3 heures	Lanaudière	Alphie Gagnon

De plus, dans le cadre des journées d'étude provinciales des 6-7 juin, les responsables régionales (110 agentes de liaison et responsables de comités), participaient à des ateliers de formation sur le rôle et les méthodes de travail des comités, ainsi que sur le rôle et les fonctions des agentes de liaison. Les membres des comités provinciaux et du conseil exécutif animaient ces ateliers de formation.

Programme global de formation à l'Afeas. Le PSEPA (Programme de soutien à l'éducation populaire autonome) finance une large partie du programme global de formation à l'Afeas. Pour cette année, voici quelques statistiques quant au nombre de participantes à chaque type de session de formation offerte dans le réseau Afeas (local, régional et provincial)

Type de session	Nombre de sessions	Nombre d'heures	Nombre de participantes
Approche marketing	4	27	97
Appropriation travail invisible	10	60	62
Comm...unique	4	50	64
Femmes d'ici: animatrices locales	8	120	113
Femmes d'ici: c.a. régional	11	66	121
Femmes d'ici: locale	7	24	146
Financement-commandite	1	3	21
Gestion du temps	6	21	104
Intervention-action	1	3	25
OSBL - Rôles et fonctions responsables	68	256	1451
Règles de procédures	19	68	327
Se connaître pour mieux s'engager	1	3	14
Travail invisible	100	295	1722
	240	996	4267

La responsable du comité de formation a produit un rapport détaillé des activités de son comité (voir section des rapports de comités)

FADAFEM. L'Afeas travaille présentement avec les Services aux collectivités de l'UQAM et d'autres groupes de femmes pour développer un programme de formation à distance. Si le projet se concrétise, des femmes pourraient, individuellement, s'inscrire à un programme de formation disponible sur CD Rom avec un encadrement à distance (par courriel, fax, courrier, téléphone). Le premier contenu de formation privilégié est celui du rôle et des pouvoirs d'un conseil d'administration.

Plan d'action - dossiers prioritaires

Au début de l'année, le conseil d'administration adoptait un plan d'action global pour l'année 2001-2002. Ce plan d'action identifiait les dossiers prioritaires auxquels l'Afeas donnerait suite, ainsi que les objectifs poursuivis et les moyens à prendre pour assurer la progression de chaque dossier. Cette année, nos actions furent concentrées sur les dossiers du travail invisible, de l'entrepreneuriat au féminin, du virage ambulatoire et de la violence.

Travail invisible

La définition du travail invisible

Le travail invisible se définit comme étant la portion de travail effectué dans une société par des individus (généralement des femmes) sans, ou avec peu, de reconnaissance économique (salaire, mesures fiscales...) ou sociale (travail peu valorisé). Le travail invisible comprend l'ensemble du travail au foyer accompli au sein de la famille et du bénévolat réalisé dans la communauté, que l'on soit sur le marché du travail, aux études ou en recherche d'emploi, travailleuses au foyer ou retraitées. Ce travail est qualifié d'«invisible» parce que non comptabilisé dans les produits intérieurs bruts ou les produits nationaux bruts des pays et très peu reconnu socialement ou économiquement.

Les aspects privé et social

Pour l'Afeas, le travail au foyer présente deux aspects:

- l'aspect privé englobant la production domestique de biens et de services entre personnes autonomes;
- l'aspect social englobant le rôle parental auprès des enfants et le rôle de dispensatrice ou dispensateur de soins (aidantes et aidants) auprès de personnes âgées, malades ou en perte d'autonomie.

L'Afeas considère que le travail au foyer est un travail productif et réclame des mesures de reconnaissance de ce travail pour son aspect social.

Les buts de l'Afeas dans le dossier du travail invisible

Dans le dossier du «travail invisible», l'Afeas veut:

- Obtenir la comptabilisation de la valeur totale du travail effectué dans notre société, c'est-à-dire le travail rémunéré et le travail invisible, non rémunéré.
- Travailler à assurer aux femmes un statut égal à celui des hommes, que ce soit au sein de la famille ou à l'extérieur.
- Promouvoir un partage plus équitable entre les hommes et les femmes du travail invisible.
- Travailler à obtenir des mesures qui donnent aux parents la liberté de choisir le temps qu'ils consacrent à leur vie professionnelle et celui qu'ils vouent à leur vie familiale en éliminant certaines contraintes économiques et sociales.

Les actions 2001-2002 de l'Afeas dans le dossier du travail invisible

Entre septembre 2001 et juin 2002, plusieurs actions ont été menées pour assurer l'évolution du dossier «travail invisible». Un comité fut formé pour superviser, organiser et réaliser ces actions. Huguette Labrecque en assumait la responsabilité et le comité soumettait tous ses travaux au conseil exécutif pour approbation.

La principale action menée fut sans nul doute celle de la campagne d'information et de sensibilisation sur le travail invisible. Cette campagne, menée au début d'avril 2002, visait à sensibiliser le public aux notions du travail invisible des femmes, aux répercussions de sa non reconnaissance, ainsi qu'aux actions ou activités organisées au cours des dernières décennies pour mesurer et reconnaître ce travail. Plusieurs partenaires ont contribué au financement de cette campagne: Condition féminine Canada (programme promotion de la femme), Communication Canada, ministère québécois des Affaires culturelles, ministère québécois de la Famille et de l'enfance et ministère de l'Emploi et de la Solidarité.

Voici les points saillants des actions entreprises dans dossier du travail invisible:

- conférence de presse, à Montréal le 3 avril, pour le lancement de la campagne de sensibilisation sur le travail invisible.
- participation à une série d'entrevues avec différents médias durant la campagne sur le travail invisible:
 - Radio-Canada TV: Johanne Fecteau et Diane Brault participaient à l'émission «Liza», le 26 février, sous le thème «Est-ce possible de soigner un proche sans y laisser sa peau?»
 - Radio-Canada - Nouvelles: diffusion d'images et de commentaires de la conférence de presse sur le travail invisible
 - Canal Vox-Les carnets de l'emploi: Johanne Fecteau accordait une entrevue à Marguerite Blais le 2 avril. L'entrevue fut rediffusée à trois autres reprises.
 - Global - This Morning News: Hélène Cornellier accordait une entrevue
 - TVA - Dans la mire: Johanne Fecteau participait à l'émission du 3 avril.
 - TQS - Le Grand Journal 22h00: Johanne Fecteau accordait une entrevue à Jean Lapierre le 3 mars. La présidente de la FFQ, Viviane Barbot, participait également à l'entrevue.
 - Solidarité rurale: diffusion dans la semaine du 1er mai sur 14 radios communautaires d'un enregistrement effectué par Johanne Fecteau
 - Radio-Média Mauricie: entrevue téléphonique du journaliste Robert Pilote avec Johanne Fecteau
 - CKAC - Elle et lui: entrevue téléphonique avec Johanne Fecteau avec les animateurs Geneviève St-Germain et Benoît Dutrisac
 - CKAC-Nouvelles: couverture de la conférence de presse par Sylvain Théberge

- production et distribution de **10 000 affiches** avec le message «le travail invisible, ça compte» - Ce matériel fut affiché par les Afeas locales dans des centaines de localités durant la campagne de sensibilisation d'avril.
- production et distribution de **50 000 dépliants** expliquant ce qu'est le travail invisible et les moyens pour le reconnaître - 17 000 dépliants furent insérés dans le numéro printemps 2002 de la revue Femmes d'ici. Les autres exemplaires furent distribués à l'extérieur du réseau Afeas dans le cadre des activités organisées durant la campagne de sensibilisation.
- production et distribution de **1000 pochettes** d'information sur le dossier du travail invisible. Les Afeas locales, les Afeas régionales et le siège social ont utilisé ces pochettes pour leurs communications avec les médias ainsi que d'autres organismes ou institutions concernés par le dossier du travail invisible.
- production et distribution de **900 exemplaires d'un guide d'animation** pour aider les Afeas locales à mettre sur pied des Activités femmes d'ici ayant pour thème «Parents, aujourd'hui»
- formation d'un **réseau de porteuses régionales du dossier travail invisible** (une personne par région) ayant pour mandat de maintenir les communications avec les Afeas locales durant la campagne de sensibilisation.
- utilisation de notre **réseau de publicistes régionales** pour entrer en communication avec les médias régionaux avant et durant la campagne.
- publication **d'articles de sensibilisation et d'information** sur le travail invisible dans la revue Femmes d'ici distribuée en 17 000 exemplaires (articles dans les numéros d'automne, d'hiver et du printemps).
- organisation d'une série de **rencontres Femmes d'ici sur le thème du travail invisible**. Ces activités (sessions), de 3 heures chacune, ont été organisées dans une centaine d'Afeas locales entre octobre 2001 et avril 2002. Mille sept cent vingt-deux (1722) personnes furent ainsi directement rejointes.
- présentation et discussions sur les **revendications de l'Afeas** dans le dossier du travail invisible lors de différentes rencontres. Soulignons:
 - la participation de la présidente de l'Afeas à une rencontre organisée en novembre par le Conseil consultatif du travail et de la main-d'oeuvre sur le dossier conciliation travail-famille. Le ministre Jean Rochon, des représentants patronaux et syndicaux, des experts et des fonctionnaires québécois participaient à cette rencontre.

- en janvier, trois représentantes de l'Afeas rencontraient la ministre de la Famille et de l'Enfance, Linda Goupil, pour discuter de modalités pour reconnaître le travail invisible.
- en janvier, deux représentantes de l'Afeas participaient à une rencontre organisée par le Cabinet du ministre de la Santé et des Services sociaux pour recueillir les réactions au document «Ne laissez personne de côté» et aux orientations et perspectives d'action envisagées en matière de lutte contre la pauvreté.
- en février, une représentante de l'Afeas assistait au lancement du résumé des travaux du Forum national vers la reconnaissance sociale et économique de l'engagement de la femme pendant la période périnatale.
- l'Afeas a participé activement, tout au cours de l'année, aux travaux du Regroupement pour un régime québécois d'assurance parentale. Le regroupement a établi une stratégie dont le but est d'obtenir que le Québec puisse mettre sur pied son propre régime d'assurance parentale en rapatriant les argentés actuellement perçus pour le financement du régime fédéral (assurance-emploi).
- lors d'une journée des femmes leaders du Québec organisée le 21 mars à Ottawa, après un exposé présenté par l'Afeas sur l'assurance parentale, des échanges et discussions ont eu lieu avec des fonctionnaires et ministres canadiens.
- l'Afeas a appuyé la déclaration de la Fédération européenne des femmes actives au foyer présentée à la Commission de la femme de l'ONU (Organisation des Nations Unies) à New York en mars dernier. Cette déclaration réclamait la reconnaissance et la comptabilisation de la valeur économique et sociale du travail familial non rémunéré, le droit, pour toute femme, à une pension de base prenant en considération le temps familial et le droit, pour les familles, de prendre en charge leurs personnes âgées avec le support nécessaire (économique, matériel et psychologique).
- l'Afeas continue de revendiquer des améliorations aux allocations familiales. Cette année, le gouvernement du Québec a indexé les allocations et n'a pas récupéré les hausses de la prestation pour enfants versée par le fédéral.
- le comité superviseur de l'Afeas sur le travail invisible a rencontré un représentant de Statistique Canada pour revoir la démarche du recensement 2001 visant à mesurer le travail invisible et explorer des modes de collaboration pour le recensement 2006.

Virage ambulatoire

Mise en contexte

Les recherches démontrent, hors de tout doute, que les conséquences du virage ambulatoire sur les femmes sont considérables, que ce soit sur les femmes aidantes, sur les femmes comme travailleuses ou sur les femmes usagères de services. L'Afeas, depuis quatre ans, étudie et défend plus particulièrement la situation des aidantes dites «naturelles».

Les conséquences des transformations du système de santé sont nombreuses et les répercussions se font sentir sur la société civile et les femmes: fardeau accru pour les femmes; confusion dans le partage des responsabilités entre le privé et le public, le professionnel et le domestique; individualisation et féminisation de la responsabilité; transformation du secteur communautaire en prolongement du secteur public... sans parler des adaptations requises pour les travailleuses et professionnelles de la santé (déqualification professionnelle, accroissement de la charge de travail).

Les buts de l'Afeas dans le dossier du virage ambulatoire

En 2001-2002, les actions de l'Afeas dans le dossier du virage ambulatoire visaient à:

- Sensibiliser et informer plusieurs clientèles sur les effets du virage ambulatoire.
- Sortir de l'ombre le travail invisible non rémunéré accompli par les femmes dans le secteur de la santé.
- Intervenir auprès des instances politiques et décisionnelles pour que cesse le transfert actuel du travail rémunéré vers du travail invisible non rémunéré.
- Identifier et revendiquer des mesures susceptibles de reconnaître socialement le travail des aidantes et d'améliorer les conditions dans lesquelles elles l'accomplissent pour:
 - permettre aux femmes d'effectuer des choix éclairés quant au rôle qu'elles souhaitent et peuvent jouer auprès des personnes en perte d'autonomie,
 - favoriser un meilleur partage entre les hommes et les femmes du travail de prise en charge des personnes non autonomes,
 - favoriser le maintien ou le développement de l'autonomie financière des femmes aidantes.

Les actions 2001-2002 de l'Afeas dans le dossier du virage ambulatoire

En septembre 2001, un comité était formé pour superviser les actions dans le dossier du virage ambulatoire. Johanne Fecteau en assumait la responsabilité. Condition féminine Canada (Programme promotion de la femme) a contribué au financement des initiatives reliées au dossier du virage ambulatoire. Au cours de 2001-2002, les actions suivantes furent menées:

- L'Afeas développe, depuis près de trois ans, un **réseau de porteuses régionales** du dossier virage ambulatoire. Cette année, les porteuses ont participé, à trois reprises, à des rencontres nationales qui ont permis de préparer et de réaliser des plans d'action régionaux pour porter nos revendications à différentes instances.
- L'Afeas a poursuivi sa collaboration avec l'équipe de recherche de l'Université Laval formée de Francine Saillant, Renée Dandurant, Odile Sévigny et Éric Gagnon pour la **recherche sur la restructuration des services socio sanitaires**. En avril, les Éditions Écosociété publiaient les résultats de cette recherche dans le volume intitulé «*Fenêtres ouvertes - Dire et partager l'aide et les soins*». Ce volume est en vente dans le réseau de l'Afeas et dans toutes les librairies du Québec.
- Au niveau des **communications pour le dossier du virage ambulatoire**, plusieurs textes furent publiés dans la revue Femmes d'ici (hiver et printemps 2002) et une section spéciale fut montée sur notre site internet (www.afeas.qc.ca).
- L'Afeas avait participé, en 2000-2001, aux consultations de la **commission Clair** sur le système de santé. Cette année, un atelier visant à comparer les propositions faites dans le Rapport Clair avec les revendications de l'Afeas se tenait dans le cadre de la rencontre d'automne des porteuses régionales du dossier virage ambulatoire.
- Des représentantes de l'Afeas profitaient des **activités suivantes pour présenter nos revendications** dans le dossier du virage ambulatoire:
 - participation, en avril, au colloque «*La transformation des systèmes de santé et des services sociaux et le mouvement pour la santé des femmes: enjeux contemporains, résistances et pratiques novatrices*» organisé par le Réseau féministe pour le renouvellement des théories et des pratiques économiques et politiques pour la distribution des richesses.
 - intervention lors du colloque «*Vieillir dans la dignité*» organisé par le Conseil de la santé et du bien-être. L'allocution de notre représentante s'intitulait «*les personnes aidantes, comment les soutenir? Quelles sont les priorités d'action?*».
 - participation aux rencontres du Forum des partenaires de la politique familiale sous la responsabilité de la ministre de la Famille et de l'Enfance, Linda Goupil. Lors de ces rencontres, les revendications de l'Afeas concernant les aidantes ont été discutées.

Entrepreneurship au féminin

Mise en contexte

En 1999, le groupe Équipe rurale Québec déposait un document d'orientation et d'action pour le développement des régions. L'année suivante, l'Afeas et le Réseau des Sociétés d'aide aux collectivités du Québec (SADC) s'associaient pour promouvoir et soutenir l'entrepreneurship au féminin en milieu rural. Durant l'année 2000-2001, les deux organismes partenaires menaient 4 projets pilotes visant à identifier et à soutenir des femmes désireuses de créer leur propre entreprise. Les projets pilotes furent menés à Paspébiac, La Tuque, St-Ambroise et Baie-Comeau. Ces projets pilotes nous ont permis de développer et d'expérimenter des approches susceptibles de rejoindre et d'aider des femmes entrepreneures.

Durant le déroulement des projets pilotes, plusieurs rencontres ont eu lieu avec des institutions financières (caisses, banques, sociétés de crédit, programmes d'aide gouvernementale...) afin de développer ou rendre plus accessibles des programmes qui permettent aux femmes entrepreneures d'avoir accès plus facilement au financement pour la création ou le développement de leur propre entreprise.

Les buts de l'Afeas dans le dossier de l'entrepreneurship au féminin

- Promouvoir le développement de l'entrepreneurship pour les femmes vivant surtout dans les milieux ruraux.
- Aider les femmes dans le processus de mise sur pied de leur propre entreprise au moyen du counselling, du suivi et de la formation.
- Offrir des services de financement mieux ciblés pour les femmes en région.

Les actions de l'Afeas 2001-2002 dans le dossier entrepreneurship au féminin

- En 2001-2002, suite aux projets pilotes, le partenariat Afeas et Réseau des SADC s'est poursuivi pour le **déploiement du tout nouveau projet «AFER»** (Aide aux femmes entrepreneures en milieu rural). La responsable du dossier à l'Afeas, Lucie R.-Proulx a participé aux travaux du comité conjoint Afeas-SADC.
- Au cours de 2001-2002, un **plan de communication et plusieurs outils promotionnels** ont été produits (affiches, dépliants, pochettes...) et utilisés lors d'une série de **rencontres de coordination, d'information et de formation** en entrepreneurship au féminin sur plusieurs territoires: Gaspésie/Iles-de-la-Madeleine, Chaudière/Appalaches, Côte-Nord, Saguenay/Lac St-Jean, Bas-St-Laurent, Mauricie/Centre-du-Québec, Montérégie, Estrie, Abitibi-Témiscamingue, Outaouais.

- En juin dernier, un **protocole d'entente fut signé entre l'Afeas, le Réseau des SADC et cinq institutions financières**: Fédération des Caisses populaires Desjardins, Banque de Développement du Canada, Financement Agricole Canada, Banque Nationale, RBC Banque Royale. Dans ce protocole, chaque partenaire s'engage à promouvoir et à collaborer au développement du projet AFER au cours des prochaines années.
- En octobre, l'Afeas était représentée au forum «*S'outiller pour aller plus loin*» organisé par le FIEF (Fonds d'investissement pour l'entrepreneuriat au féminin de Baie-Comeau). Après ce forum, un comité de suivi a été mis sur pied. Une représentante de l'Afeas, Lucie R.-Proulx, fait partie de ce comité.

Violence

Mise en contexte

Depuis 1997, l'Afeas mène, chaque année, une campagne de sensibilisation pour contrer la violence. Cette campagne s'intitule «*l'Opération Tendre la main*». Elle se tient au début de décembre, sur le territoire québécois, alors que plusieurs regroupements Afeas (locaux, régionaux et provincial) montent, dans différents lieux publics, des arbres de paix décorés du ruban blanc, symbole de la non violence.

Les buts de l'Afeas dans le dossier de la violence

- Promouvoir une société sans violence.
- Favoriser le développement de comportements responsables et non violents.

Les actions 2001-2002 de l'Afeas dans le dossier de la violence

- C'est à l'Hôtel du Parlement qu'avait lieu cette année, le 29 novembre, le lancement de l'Opération Tendre la main Afeas-Lilly pour contrer la violence. À cette occasion, le Président de l'Assemblée nationale du Québec, monsieur Jean-Pierre Charbonneau, la ministre d'État à la Famille et à l'Enfance, ministre responsable de la Condition féminine et ministre responsable des Aînés, madame Linda Goupil, et la présidente provinciale de l'Afeas, madame Johanne Fecteau, ont pris la parole et participé au montage d'un arbre de paix dans le hall d'entrée du Parlement. L'Opération Tendre la main Afeas – Lilly 2001 fut l'occasion de dire «oui» à la paix et d'offrir une vie empreinte d'équité et de justice sociale à nos enfants et petits-enfants.
- Cette même journée, lors de la période de questions à l'Assemblée nationale, une motion fut déposée par les marraines de l'événement, les députées de Mille-Îles et de Saint-François, mesdames Lyse Leduc et Monique Gagnon-Tremblay. Cette motion reconnaissait la nécessité de la lutte contre la violence,

soulignait le travail de sensibilisation de l'Afeas et engageait la population et ses représentantes et représentants à participer à l'Opération Tendre la main Afeas-Lilly dans leurs localités.

- L'Opération Tendre la Main Afeas-Lilly 2001 s'est donc déroulée sur le territoire québécois au début de décembre. Durant cette période, 178 activités locales et 9 activités régionales furent organisées par les groupes Afeas. Nous estimons à 19 000 le nombre de personnes qui furent rejointes directement par l'une ou l'autre des activités et à 135 000 la clientèle touchée indirectement.
- En 2001, l'Afeas a produit et diffusé 3000 cartes de souhaits pour la période des Fêtes. Un arbre de paix servait d'illustration et on retrouvait, au verso de chaque carte, la présentation de l'Opération Tendre la main Afeas-Lilly, ainsi que la symbolique du ruban blanc.

Diffusion et défense des positions adoptées par les membres

Chaque année, lors du congrès provincial, les membres de l'Afeas adoptent des propositions devenant les positions officielles. Pour défendre ces positions, les membres du conseil exécutif ou du conseil d'administration choisissent différents moyens. Il peut s'agir de participation à des consultations publiques ou des commissions parlementaires, de rencontres ministérielles, de demandes d'appui, de présentations lors de colloques... En plus des actions entreprises dans nos dossiers prioritaires (entrepreneurship au féminin, virage ambulatoire, travail invisible, violence), voici, pour l'année 2001-2002, les principaux moyens utilisés pour présenter et défendre les positions de l'Afeas dans plusieurs domaines.

- **Positions adoptées au congrès 2001** - Toutes les positions adoptées au congrès d'août 2001 furent regroupées dans un document intitulé «L'Afeas en 2001: ses orientations, ses positions». Ce document fut présenté ou expédié à tous les intervenants concernés par les thèmes abordés: violence, services de santé et services sociaux, aidantes, salaire minimum, accès aux actes de l'État civil, remboursement des prêts consentis aux étudiants, résiliation de bail pour personnes âgées, rémunération pour les parents d'enfants handicapés.
- **Tournée de consultation de la Secrétaire d'État à la condition féminine (Québec)** - La titulaire de ce poste, la députée Jocelyne Caron, menait, à l'automne 2001, une tournée de consultation à travers le Québec. Sept régions Afeas profitaient de ces consultations pour défendre plusieurs positions de l'Afeas, particulièrement dans le dossier du travail invisible et celui du virage ambulatoire.

- **Politique d'éducation des adultes** - L'Afeas a appuyé des mémoires rédigés par l'ICEA (Institut canadien d'éducation des adultes) et le Groupe des 13 concernant la politique d'éducation des adultes déposée par le gouvernement du Québec.
- **Suivis aux revendications québécoises de la Marche mondiale** - À la demande de la FFQ, le siège social et les régions Afeas ont envoyé des lettres aux députées et députés pour qu'ils appuient la demande du Mouvement des femmes de rencontrer le Premier ministre du Québec et la ministre responsable de la Condition féminine.
- **Pétition pour le financement de base des maisons d'hébergement** - Nous avons appuyé une pétition du Regroupement des maisons d'hébergement réclamant un meilleur financement de base.
- **Coalition solidarité Santé** - Les porteuses régionales du Virage ambulatoire à l'Afeas ont été invitées à appuyer une action de la Coalition solidarité Santé (Opération téléphones) réclamant des augmentations de budgets pour les services à domicile à compter du 1^{er} avril 2002.
- **LEUCAN** - L'Afeas a appuyé la proposition de LEUCAN réclamant que les parents dont les enfants sont atteints de maladies graves mortelles bénéficient des congés parentaux pour enfants malades et d'une allocation de présence parentale (selon le diagnostic médical).
- **Consultation normes du travail**. Dans le cadre des consultations «*Revoir les normes du travail au Québec: un défi collectif*» menées par le ministre d'État aux ressources humaines et au travail, Jean Rochon, l'Afeas a déposé un mémoire regroupant toutes ses positions dans ce dossier. L'Afeas a également appuyé le mémoire présenté par le Regroupement pour un régime québécois d'assurance parentale dans le cadre de ces mêmes consultations.

L'Afeas collabore, s'affilie ou s'associe à plusieurs organismes, ce qui lui permet d'assurer un suivi aux propositions adoptées par ses membres. Voici la liste de ces organismes:

- **UMOFC** (Union mondiale des organisations féminines catholiques) - L'Afeas est affiliée à l'UMOFC.
- **Conseil de développement de la recherche sur la famille** - L'Afeas détient un siège au conseil d'administration de ce conseil.
- **Relais-Femmes** - L'Afeas est affiliée à cet organisme.
- **CDEACF** (Centre de documentation pour l'éducation des adultes et la condition féminine)- L'Afeas est membre.

- **Sous-commission de l'éducation de l'UNESCO** - L'Afeas détient un siège à cet organisme.
- **Coalition féministe pour une transformation du réseau de la santé et des services sociaux** - L'Afeas fait partie de cette coalition.
- **Coalition sur le contrôle des armes à feu** - L'Afeas est membre de la coalition et participe, de façon ponctuelle, aux actions proposées.
- **Coalition Femmes-Sages-femmes** - L'Afeas est membre de la coalition et participe, de façon ponctuelle, aux actions proposées.
- **Coalition pour le contrôle du tabac** - L'Afeas est membre de cette coalition mais n'entreprend pas d'actions dans le dossier du contrôle du tabac.
- **Forum des partenaires de la politique familiale** - L'Afeas est membre de ce forum sous la responsabilité de la ministre de la Famille et de l'Enfance..
- **Groupe des 13** - L'Afeas fait partie du Groupe des 13, un regroupement d'organismes féminins.
- **Regroupement pour un régime québécois d'assurance parentale** - L'Afeas est membre du regroupement et participe activement aux actions proposées.
- **Table des fédérations et organismes nationaux en éducation populaire** - L'Afeas est membre de cette table qui défend les intérêts des organismes nationaux en matière d'éducation populaire.

Représentations

- **Ministre Léger.** En août, Johanne Fecteau, Lucie R.-Proulx et Lise Girard ont rencontré Nicole Léger, ministre à la Lutte contre la pauvreté, pour discuter du statut de l'Afeas au SACA (Secrétariat à l'action communautaire autonome).
- **CSF.** Lancement du guide Femmes et santé le 18 septembre. Hélène Cornellier y assistait.
- **Budget du Québec** - Lucie R.-Proulx assistait, le 1er novembre, à la lecture du Budget Marois et à la réception qui suivait.
- **Action sociale et organismes de bienfaisance.** Johanne Fecteau participait à une rencontre organisée par la Fédération des centres d'action bénévole du Québec intitulée «dialogue sur les organismes de bienfaisance et l'action sociale» (2 octobre, Montréal).
- **Rencontre Lilly-Merck - assurance médicaments.** André Côté (Lilly) et Danielle Gagné (Merck Frosst) rencontraient Diane Brault, Johanne Fecteau et Hélène Cornellier le 17 janvier pour discuter de la question du régime d'assurance médicaments.
- **Orientations et perspectives en matière de lutte à la pauvreté.** Le ministre d'État au travail et à la solidarité sociale, Jean Rochon, a invité l'Afeas à une rencontre de travail dans le but d'échanger sur le projet de stratégie nationale de lutte contre la pauvreté. Johanne Fecteau et Lucie R.-Proulx y participaient.
- **Regroupement pour un régime québécois d'assurance parentale.** Hélène Cornellier a suivi les travaux du regroupement et participé, au cours de l'année, à plusieurs réunions.
- **Rencontre de la ministre Goupil** avec le Regroupement pour un régime québécois d'assurance parentale. Johanne Fecteau et Hélène Cornellier participaient à cette rencontre.
- **Ministre Famille et Enfance et condition féminine.** Johanne Fecteau, Lucie R.-Proulx et Hélène Cornellier rencontraient la ministre Linda Goupil. Les discussions portaient principalement sur les moyens concrets pour reconnaître le travail des aidantes (22 janvier à Québec).
- **Conseil consultatif du travail et de la main-d'oeuvre du ministère du Travail.** Johanne Fecteau participait à un forum «concilier le travail et la famille: une réalité, un défi» (15 novembre à Montréal).

- **Document «Ne laisser personne de côté».** Johanne Fecteau et Lucie R.-Proulx participaient à une rencontre organisée par le ministre Rochon pour discuter des orientations proposées dans ce document concernant la lutte à la pauvreté (10 janvier à Montréal).
- **Forum national vers la reconnaissance sociale et économique de l'engagement de la femme pendant la période périnatale.** Pierrette Vézina a assisté au lancement du résumé des travaux de ce forum organisé par Naisance-Renaissance (10 février à Montréal).
- **R_x&D.** Johanne Fecteau, Diane Brault et Hélène Cornellier rencontraient des représentants de cette entreprise regroupant les compagnies pharmaceutiques travaillant en recherche et développement, dont Lilly et Merck Frosst (17 janvier à Montréal).
- **Forum des partenaires de la politique familiale** - Ministère de la Famille et de l'Enfance. Johanne Fecteau et Lucie R.-Proulx représentaient l'Afeas à cette rencontre du 14 mai.
- **Conseil de la famille et de l'enfance** - Diane Brault a participé à la rencontre du 11 mars dernier au Centre St-Pierre ayant pour but de discuter sur la position du Conseil concernant des orientations pour contrer la pauvreté.
- **Ostéoporose Québec** - Johanne Fecteau, Lucie R.-Proulx, Diane Brault et Francine Raynault ont participé à la soirée organisée par Ostéoporose Québec à l'invitation de Lilly et Merck Frosst le 14 mars à Montréal.
- **Communication Canada - Journée des femmes** leaders de l'Afeas au Parlement canadien. Cette journée s'est tenue le 21 mars dernier à Ottawa au ministère des Affaires étrangères. Il s'agissait d'une rencontre avec les ministères et organismes para-gouvernementaux canadiens et d'un groupe d'une quarantaine de responsables Afeas, dont les membres du conseil d'administration provincial. En préparation à cette journée, Lucie R.-Proulx, Diane Brault, Francine Raynault et Hélène Cornellier ont bénéficié d'une formation en affaires gouvernementales offerte par notre partenaire Merck Frosst.
- **Conseil du statut de la femme.** Lucie R.-Proulx participait au lancement de «Des nouvelles d'elles - les jeunes femmes du Québec» le 9 avril à Montréal.
- **Colloque sur la transformation des systèmes de santé et services sociaux.** Johanne Fecteau, Hélène Cornellier, Diane Brault et Huguette Labrecque participaient à ce colloque à Québec du 4 au 6 avril.

- **Comité de suivi colloque entrepreneurship Baie-Comeau.** Lucie R.-Proulx participait à une réunion du comité en avril.
- **Groupe des 13.** Au cours de l'année, Diane Brault a représenté l'Afeas à plusieurs réunions du Groupe des 13, un regroupement d'organismes de femmes.
- **Deuxième conférence rurale.** Lucie R.-Proulx participait à cette conférence organisée par le gouvernement du Canada du 4 au 6 avril à Charlottetown.
- **Consultation normes du travail.** Lucie R.-Proulx et Hélène Cornellier ont présenté, le 23 mai, le mémoire de l'Afeas à la consultation du ministre Jean Rochon sur les normes du travail. Le Regroupement pour un régime québécois d'assurance parentale déposait également un mémoire le 24 mai.
- **Signature protocole entente projet AFER.** Lucie R.-Proulx représentait l'Afeas lors de la signature du protocole d'entente entre le Réseau des SADC, l'Afeas et les institutions financières à Matane le 7 juin. Ce protocole établit les responsabilités de chaque partenaire dans le projet entrepreneurship au féminin.
- **FADAFEM.** Jacqueline Martin a participé à des rencontres du projet de formation à distance pour femmes.
- **Parti Québécois.** Lucie R.-Proulx, Diane Brault et Hélène Cornellier ont rencontré des membres du Parti québécois, le 26 avril à Montréal. Il s'agissait d'une consultation pour la préparation du programme du Parti québécois.
- **Colloque recherche-action.** Diane Brault assistait à ce colloque organisé par l'ICREF le 22 avril dernier à Montréal.
- **FADOQ (Fédération de l'âge d'or du Québec).** Lise Girard participait à un panel et des ateliers organisés dans le cadre de leur congrès du 12 juin. Thème: le recrutement et la fidélisation de la clientèle et le développement des bases de données au sein des organisations.
- **Afeas St-Esprit.** Cette Afeas locale a fêté ses 35 ans le 12 juin. Francine Raynault participait à cette soirée et y prenait la parole.
- **Afeas Trois-Pistoles (région Bas St-Laurent).** Lucie R.-Proulx participait à leur 35e anniversaire le 2 juin.
- **Décès de Lydia Turcotte.** Le 30 avril, Diane Brault, Lucie R.-Proulx et Pierrette Vézina assistaient aux funérailles de Lydia Turcotte, ex-membre du conseil exécutif provincial et membre de comités à l'Afeas. La cérémonie avait lieu à Les Boules dans la région Bas St-Laurent-Gaspésie.

- **Afeas Bas-St-Laurent-Gaspésie.** Johanne Fecteau participait à la fête des 35 ans de la région (septembre).
- **Décès** - Lise Girard a représenté l'Afeas aux funérailles de la première secrétaire générale de l'Afeas, Cécile Gladu-Bédard (20 octobre, Iberville).
- **Afeas St-Georges.** Johanne Fecteau participait au thé fleuri de cette Afeas locale (16 octobre, St-Georges). Elle a également donné une entrevue à CKRB-radio sur le projet entrepreneurship au féminin (forum de Baie-Comeau)
- **Afeas Warwick et St-Valère.** Johanne Fecteau participait, en novembre, à deux activités organisées par ces Afeas sur le thème de la santé mentale.
- **Activité Femmes d'ici.** Johanne Fecteau prononçait une allocution sur le travail invisible lors d'une activité organisée par des Afeas locales de Drummondville le 17 avril.

Communications

Cette année, grâce à notre partenaire Lilly et à la collaboration de la maison Axiome, l'Afeas a renouvelé ses principaux outils visuels en intégrant son nouveau logo (papier en-tête, cartes d'affaires, pochettes, drapeau, enveloppes, chèques, dépliants...). Le site internet fut également remodelé afin qu'il soit plus interactif et convivial. Dorénavant, en plus de l'information sur l'Afeas, on retrouve sur notre site internet:

- une section permettant à toutes les Afeas (locales ou régionales) d'inscrire en ligne toutes les **activités** qu'elles organisent. Une fois inscrites, ces activités sont affichées sur le site.
- une section «**sondage**» avec une question d'actualité ou importante à l'Afeas à laquelle les visiteuses sont invitées à répondre
- une série de **documents en format PDF ou Word** auxquels les visiteuses peuvent référer pour des informations sur les positions de l'Afeas (mémoires, recueils de propositions...)
- des sections distinctes d'information sur nos **dossiers prioritaires**: travail invisible, virage ambulatoire, entrepreneurship au féminin, violence

Publications

Revue Femmes d'ici

L'équipe de la revue a planifié, supervisé et coordonné la publication de 4 numéros de la revue Femmes d'ici (*voir rapport détaillé de l'équipe de la revue dans la section des rapports de comités*). Chaque numéro fut imprimé et distribué en 17 000 exemplaires.

Guide d'animation

Le comité conjoint CPEA et art/culture, en collaboration avec une rédactrice, a élaboré le contenu d'un guide d'animation réunissant toutes les informations pour l'organisation et le déroulement d'activités Femmes d'ici. Ce guide fut publié et diffusé en 900 exemplaires en août 2001. En plus des abonnées, toutes les Afeas locales ont reçu un exemplaire de ce guide.

Signet

Un signet 2002-2003 fut imprimé et distribué (8000 exemplaires). On y retrouve la liste des Activités femmes d'ici proposées pour l'an prochain.

L'Afeas: ses orientations, ses activités ses positions

Ce document réunit toutes les positions adoptées lors du congrès 2001, ainsi que le rapport de la présidente et celui des activités de l'association. Le document fut publié en décembre 2001. Tirage: 800 exemplaires. Toutes les régions Afeas et les Afeas locales reçoivent des exemplaires de ce document.

Dépliant corporatif

Un nouveau dépliant corporatif fut produit avec la nouvelle image de l'Afeas. Ce dépliant fut imprimé en plusieurs milliers d'exemplaires et sera utilisé au cours des années qui viennent, que ce soit pour la promotion, la publicité ou l'information.

Dépliant femmes et politique municipale.

Un dépliant fut produit avec l'objectif d'inciter les femmes à participer aux prochaines élections municipales. Ce dépliant, rédigé par Pierrette Vézina, fut imprimé en 1000 exemplaires et distribué lors des journées d'étude des 6-7 juin. Une autre distribution est prévue au congrès d'août et lors des prochaines journées d'étude régionales.

Mémoires

Cette année, l'Afeas a déposé et présenté un mémoire dans le cadre des consultations «Revoir les normes du travail au Québec: un défi collectif» menées par le ministre d'État aux ressources humaines et au travail, Jean Rochon. L'Afeas a également appuyé, dans le cadre de ces mêmes consultations, le mémoire du Regroupement pour un régime québécois d'assurance parentale.

Communiqués

- ***Congrès provincial*** - Quatre communiqués de presse furent émis avant, pendant et après le congrès d'août 2001.
- ***Opération Tendre la main Afeas-Lilly*** - Un communiqué de presse fut diffusé pour le lancement de cette opération en novembre 2001.
- ***Bourse Défi*** - Un communiqué de presse fut diffusé en janvier 2002 pour annoncer la Bourse Défi (1000\$ attribué à une cégépienne étudiant dans une technique non traditionnelle).
- ***Travail invisible*** - En avril 2002, pour le lancement de la campagne de sensibilisation sur le travail invisible, un communiqué de presse fut diffusé.

Lise Girard
secrétaire générale

Merci à nos partenaires

En titre

Lilly

Des réponses qui comptent.

Présentateur



Collaborateurs



Canada

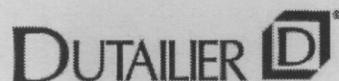


Associé



HÔTEL DES SEIGNEURS
SAINT-HYACINTHE
Réunion - Congrès - Exposition

Participants



Médias

